

**UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA**



Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion

Département des sciences de gestion

**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences de gestion**

**Spécialité : Entrepreneuriat**

**Thème :**

**La pratique de la responsabilité sociale des  
entreprises en Algérie : Cas entreprise  
portuaire de Bejaia (EPB)**

**Réalisé par :**

**ZITOUT Nabila**

**Encadré par :**

**Dr. BERRAH Kafia**

**Date de soutenance : 25 /06/2024**

**Jury :**

**Président : Mr BOUAISSAOUI S.**

**Examineur : Mr REDOUANE A.**

**Rapporteur : Dr .BERRAH K.**

**Année universitaire : 2023 /2024**

## *Remerciements :*

*Je tiens à remercier profondément ma promotrice, Mme BERRAH Kafia, qui a été très patiente et m'a orienté tout au long de ce travail.*

*Je ne manquerais pas de remercier ma très chère famille.*

*Je remercie également les membres de jury, qui ont accepté d'évaluer ce travail.*

*Je tiens aussi à remercier l'ensemble du personnel de l'entreprise portuaire de Bejaia, spécialement Mr FEREDJALLAH Bissal qui a accepté de m'encadrer au sein de l'entreprise.*

*Et je remercie toutes les personnes qui ont participé pour l'accomplissement de ce travail.*

*Dédicace :*

*Je dédie ce modeste travail aux personnes qui étaient à mes côtés et  
m'ont encouragé*

*A mes très chers parents qui ont toujours été des guides et soutien  
fidèle tout au long de ma vie.*

*A mon chère frère Rabah*

## Liste des abréviations

**AFNOR** : l'association française de normalisation

**AND** : Agence nationale de développement

**CNC** : Comité nationale climat

**CNTPP** : Centre nationale des technologies de production plus propre

**CNN** : Conseil national de normalisation

**CNAN** : Compagnie nationale algérienne de navigation

**DD** : Développement durable

**EMAS** : Eco-management and audit schéma

**EPB** : Entreprise portuaire Bejaïa

**EPIC** : Etablissement public à caractère industriel et commercial

**EPE** : Entreprise publique économique

**GRI** : Global reporting initiative

**GES** : Gaza à effet de serre

**IANOR** : Institut algérien de normalisation

**ISO** : Organisation International de normalisation

**ISR** : Investissement socialement responsable

**MENA** : Middle East and North Africa

**ORCC** : Office centrale de la répression de la corruption

**OIT** : Organisation internationale de travail

**ONU** : Organisation des nations unis

**ONG** : Organisation non gouvernementale

**OHSAS** : OccupationHeath ans safty assesement

**ONEDD** : Observation nationale de l'environnement et du développement durable

**OMD** : Objectif millénaire de développement durable

**ONN** : Organisme national de la normalisation

**ONP** : Office national des ports

**OCDE** : Organisation de coopération de développement économique

**PME** : Petites moyennes entreprises

**PAM** : Projet avec le plan d'action pour la méditerrané

**PNUD** : Programme des nations unis pour le développement

**RSE** : La responsabilité sociale de l'entreprise

**RNE** : Rapport sur l'état de l'environnement

**SD** : Responsabilité sociétale des entreprises et Développement durable

**SNE** : Stratégies nationales de l'environnement

**SPA** : Société par action

**SIL** : Salon international de logistique

**SO NA MA** : Société nationale de manutention

**TPM** : Transport public de marchandises

## **Liste des tableaux et figures :**

## **Liste des tableaux :**

<b>Tableau N°01 : Structure de la norme ISO 26000.....</b>	<b>38</b>
<b>Tableau N°01: Nombre d'entreprise certifiées ISO 9001, 14001,22000 en Algérie .....</b>	<b>53</b>
<b>Tableau N°02 : Quelques entreprises algériennes adoptant la norme ISO 26000.....</b>	<b>56</b>
<b>Tableau N°03: les actions environnementales de l'entreprise EPB.....</b>	<b>68</b>

## **Listes des figures :**

<b>Figure N°01 : la construction historique de la RSE .....</b>	<b>8</b>
<b>Figure N°02 : la toile socio-institutionnelle : les forces inductrices de l'action écologique...10</b>	
<b>Figure N°03 : représentation de partie prenante .....</b>	<b>12</b>
<b>Figure N°04 : la pyramide de la responsabilité sociale des entreprises de Carroll (1979).....</b>	<b>15</b>
<b>Figure N°05 : les normalisations des pratiques de la RSE .....</b>	<b>37</b>
<b>Figure N°06 : Vue d'ensemble d'ISO .....</b>	<b>38</b>
<b>Figure N°07 : le but et objectif du projet MENA .....</b>	<b>55</b>
<b>Figure N°08 : Organigramme de l'entreprise EPB.....</b>	<b>63</b>

# **Sommaire**

## **Sommaire :**

<b>Introduction générale :</b> .....	1
<b>Chapitre I : Aspects théoriques et conceptuels de la RSE</b> .....	6
Introduction .....	6
1 : Aperçu historique de la RSE.....	6
2 : Les approches théoriques de la RSE.....	9
3 : Analyse conceptuelle et principes de la RSE.....	13
4 : La relation entre la RSE et le développement durable.....	22
Conclusion .....	23
<b>Chapitre II : les pratiques de la RSE et la norme ISO 26000</b> .....	24
Introduction.....	25
1 : Les outils de la RSE.....	25
2 : Les enjeux de la RSE.....	32
3 : La norme ISO 26000 dans le cadre de la RSE.....	35
Conclusion .....	38
<b>Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux :</b> .....	<b>39</b>
Introduction .....	40
1 : Le cadre institutionnel, juridique et réglementaire de la RSE en Algérie.....	40
2 : La dimension RSE dans les stratégies de politique algérienne.....	50
3 : L'adoption de la norme ISO 26000 sur la RSE dans les entreprises algérienne.....	52
4 : Les limites et les implications de la démarche RSE en Algérie.....	56
Conclusion .....	57
<b>Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)</b> .....	<b>60</b>
Introduction.....	60

1 : présentation de l'organisme d'accueil : entreprise portuaire de Bejaia (EPB).....	60
2 : Les préoccupations sociales et économiques de l'entreprise dans le cadre de la RSE.....	65
3 : les préoccupations environnementales de l'entreprise dans le cadre de la RSE.....	68
Conclusion.....	72
<b>Conclusion Générale.....</b>	<b>74</b>

## **Introduction générale**

## Introduction générale

### Objet de l'étude

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) devient de plus en plus importante face aux évolutions économiques, technologiques, sociales et sociétales, aux modifications des attentes et des modes de consommation des consommateurs, les entreprises doivent s'adapter en permanence pour développer leurs activités et assurer leur pérennité<sup>1</sup>.

La Commission des Communautés Européennes, définit la RSE, dans son livre vert, comme étant la prise en compte, par l'entreprise, de façon volontaire des préoccupations sociales et environnementales en tenant compte de l'ensemble des parties prenantes. Les bonnes pratiques liées à ces préoccupations se résument comme suit: les bonnes pratiques économiques concernent la performance financière et sont matérialisées, principalement, par le respect de l'intégration de l'éthique dans les actions commerciales, ainsi que la capacité de l'entreprise à contribuer au développement économique dans sa zone d'implantation ; les bonnes pratiques environnementales sont relatives à la préservation de l'environnement naturel ; et enfin, les bonnes pratiques sociales ont trait aux répercussions de l'activité de l'entreprise sur l'ensemble de ses parties prenantes (Igalens. J et Tahri. N, 2012).<sup>2</sup>

De ce fait, la RSE exprime l'étroite interdépendance entre le monde des affaires, la communauté et l'environnement. C'est devenu notamment, un thème récurrent dans la réflexion sur des sujets d'actualité en relation avec la gouvernance d'entreprise. C'est ainsi que la RSE désormais une multitude de dimension d'une façon déverse, telles que les conditions de travail, les droits de l'homme, la protection de l'environnement, le climat social, etc.

Les piliers fondamentaux de la RSE reposent sur la durabilité, l'éthique et la transparence. Les entreprises mettent en œuvre des pratiques transparentes en communiquant ouvertement sur leurs actions et leurs impacts. L'éthique dans la RSE va au-delà de la simple conformité aux lois, elle reflète une intention de faire ce qui est éthiquement correct, même lorsque cela va au-delà des exigences légales. Pour la durabilité, ce pilier quant à lui, guide les entreprises vers des choix respectueux de l'environnement, favorisant ainsi la préservation des ressources pour les générations futures.

---

<sup>1</sup> Perspectives RSE : Disponible sur le lien [perspectives-rse.fr/](https://perspectives-rse.fr/), consulté le 02-02-2024.

<sup>2</sup> Igalens .J et Tahri .N « perception de la RSE par les salariés : construction et validations d'une échelle de mesure », Revue de Gestion des ressources Humaines ,1 (83) ,3 -19

## Introduction générale

---

Par conséquent, la RSE est devenue un sujet incontournable, porté à la fois par la société civile, les gouvernements, les grands organismes internationaux et les entreprises elles-mêmes. En termes managériaux, la RSE constitue les modalités de réponse de l'entreprise aux interpellations sociétales en produisant des stratégies, des dispositifs de management, de conduite de changement et des méthodes de pilotage et de contrôle d'évaluation.

Avec la transition de l'Algérie vers l'économie de marché, l'entreprise algérienne est elle aussi confrontée à des nombreux défis économiques, sociaux et écologiques. De ce fait elle doit se rendre compte que développer une politique RSE est l'un des moyens les plus sûrs pour devenir compétitive et pérenne dans un contexte ouvert à la mondialisation.

Ainsi notre travail de recherche porte sur l'intégration d'une démarche de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans une entreprise algérienne qui est parmi les entreprises pionnières à Bejaia dans ce domaine, qu'est l'entreprise portuaire de Bejaia(EPB).

### **Problématique de l'étude**

Dans le cadre de notre travail de recherche, nous allons essayer d'illustrer la démarche des pratiques de la RSE au sein de l'entreprise algérienne EPB. Et pour cela nous allons tenter d'apporter des éléments de réponse à notre question principale : **Quelles sont les pratiques de la RSE adoptées par l'entreprise EPB ?**

D'autres questions méritent d'être posées :

- Qu'est-ce que la RSE ?
- Quel est l'apport de la RSE sur le plan économique, environnemental et social de l'entreprise EPB ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons proposé les hypothèses suivantes :

**Hypothèse1** : Les pratiques de la RSE contribuent au développement social et économique de l'entreprise EPB.

**Hypothèse 2** : la RSE améliore la performance environnementale de l'EPB.

### **Justification le choix du sujet**

Le choix de ce thème a été motivé par diverses raisons à savoir :

- La principale raison qui nous a poussés à choisir ce thème est de comprendre comment la RSE affecte les entreprises à intégrer des pratiques durables tout en restant rentable.
- Aussi, la pratique de la RSE devient de plus en plus essentielle pour l'entreprise et le bon déroulement de ses activités.

## Introduction générale

---

### **Méthodologie de la recherche**

Afin de cerner le contour de ce sujet, nous avons consulté des ouvrages et des recherches documentaires, traitant le sujet de la responsabilité sociale des entreprises d'une manière générale, quelques sites web, des études précédentes traitant le même cas.

Ensuite ; nous avons utilisé des approches qualitatives pour comprendre la conception théorique et les pratiques de la RSE au sein de l'entreprise EPB.

### **Structure de travail**

Pour mener notre étude, nous avons subdivisé le travail en quatre chapitres dont le dernier, est consacré au cas pratique :

- Le premier chapitre sera consacré à l'aperçu historique de la RSE, l'approche théorique de la RSE , le champ et les facteurs de développement de la RSE et son rôle dans la stratégie de l'entreprise .
- Le deuxième chapitre traite les outils de la RSE, les enjeux de la RSE et la norme ISO 26000.
- Le troisième chapitre sera réservé aux pratiques de la RSE dans le contexte algérien, en traitant le cadre institutionnel juridique et réglementaire de la RSE, la dimension RSE dans la stratégie de politique algérienne, l'adoption de la norme ISO 26000 sur la RSE, les limites et les implications de la démarche RSE en Algérie.
- Et le quatrième chapitre sera réservé au cas pratique de la RSE au niveau de l'entreprise portuaire de Bejaia. Il comprend essentiellement trois sections : la première section énonce la présentation de l'entreprise EPB (lieu du stage), la seconde et troisième section porte sur l'aspect socio-économique et environnemental de l'entreprise dans le cadre de la RSE.

## Introduction générale

---

**Chapitre I :**  
**Aspects théoriques et conceptuels sur la**  
**RSE**

## Chapitre I : Aspects théoriques et conceptuels sur la RSE

### Introduction :

La RSE est l'un des concepts les plus répandus dans le domaine économique. Le rôle de l'entreprise est plus vaste, donc en plus de son objectif économique, l'entreprise doit prendre en compte les préoccupations sociales et environnementales, du fait que l'humanité a pris conscience des finalités de ses activités économiques et leurs effets sur la planète et la société, qui sont de plus en plus très inquiétants. C'est-à-dire que selon la notion de la RSE une entreprise doit non seulement se soucier de son développement, mais aussi de ses impacts environnementaux et sociaux. La sensibilité de cette notion et les concepts qui sont liés à cette dernière, tels que le développement durable, la concurrence ainsi que la compétitivité, de ce fait le besoin d'approfondir les recherches scientifiques dans ce domaine devient très nécessaire pour montrer la réalité de la RSE et son importance.

Ce premier chapitre exposera trois sections ; la première section comporte l'historique de la RSE, la deuxième section présentera ses différents fondements théoriques et le troisième chapitre comporte le champ et les facteurs de développement de la RSE.

### 1. Aperçu historique de la RSE

Dans son expression, la RSE est principalement associée au contexte nord-américain de l'après-Deuxième Guerre mondiale. L'ouvrage de Bowen en 1953 marque l'émergence du concept et le début de sa recherche. Intitulé « The Social Responsibilities of the Businessman », ce livre a établi les fondements de la RSE<sup>3</sup> Critiqué plus tard par Bowen lui-même en 1978 pour son idéalisme et son caractère normatif, il soutient deux principes : les hommes d'affaires doivent prendre des décisions conformes aux valeurs sociétales, et la prise en compte des préoccupations sociales par les entreprises doit être volontaire. Bien que Bowen soit considéré comme le père de la RSE, Carroll note que ses idées ne sont pas entièrement nouvelles et peuvent être retracées dans la littérature managériale des années 1930 et 1940. Acquier et Gond ajoutent que Bowen a formalisé dans son livre des idées alors populaires dans le contexte nord-américain, influencées par l'éthique protestante décrite par Weber, faisant partie intégrante de la culture américaine<sup>4</sup>. La RSE a ainsi inauguré un nouvel espace académique, le courant «

---

<sup>3</sup> Howard Bowen, *social responsibilities of the businessman*, New York, Ed Harpers and brothers (1953)

<sup>4</sup>Acquier, A, Jean. P. Gond, *Aux sources de la responsabilité sociale de l'entreprise : à la redécouverte d'un ouvrage fondateur social responsibilities of « the businessman d'Howard Bowen »* University of Nottingham, Université de Toulouse.2007. p.8-9.

## Chapitre I : Aspects théoriques et conceptuels sur la RSE

---

Business and Society », explorant les relations entre entreprises et société. De nombreux chercheurs se sont identifiés à ce courant (McGuire, 1960 ; Steiner, 1971 ; Carroll, 1979, 1991, 1999 ; Au perle et al. 1985 ; Wood, 1991). Après avoir suscité l'intérêt des chercheurs américains et quelques controverses (Levitt, 1958 ; Friedman, 1970), la recherche sur la RSE a diminué en intensité à partir du milieu des années 1980, évoluant vers des concepts comme la citoyenneté d'entreprise et l'approche par les parties prenantes. Principalement un phénomène nord-américain perçu comme une entrave au libéralisme économique<sup>5</sup>. En Europe, l'intérêt pour la RSE a émergé dès le milieu des années 1990, en réponse aux actions des organisations de la société civile contre des entreprises ayant causé des dommages environnementaux ou sociaux. Aux États-Unis, le regain d'intérêt pour la RSE s'est intensifié au début des années 2000, suite aux faillites de grandes entreprises comme Enron et Worldcom. Deux facteurs expliquent ce regain d'intérêt : la montée de la société civile et les scandales financiers des grandes entreprises. L'analyse historique de la RSE révèle une « contingence culturelle » du concept, une observation partagée par Ve Schoor (2003) qui souligne que la définition de la RSE varie selon les régions et les contextes, avec une dualité marquée entre les approches américaine et européenne. Nous allons maintenant citer les trois étapes de l'évolution de ce concept dans le temps :

**1.1.Naissance du concept (1950-1960) :** Le new deal développe une politique de redistribution des ressources, des lois de protection syndicale et des programmes d'aide, notamment pour les travailleurs itinérants et les fermiers. Sa naissance est renforcée grâce à la publication d'ouvrages dédiés aux entreprises<sup>6</sup>, Bowen est considéré par le monde académique comme étant le « père » de la RSE avec son ouvrage « Social Responsabilités of the Businessman » de 1953.

**1.2. Evolution du concept (1970-1980) :** Si Milton Friedman affirmait en 1970 que « la responsabilité d'une entreprise est d'augmenter son profit »<sup>7</sup>, le concept évolue et est développé par différents auteurs. Une définition du concept qui semble majeure et incontournable est celle développée par Carroll dans son ouvrage de 1979 « A Three-Dimensional Conceptuel Model of Corporate Performance »<sup>8</sup>. Son modèle de performance de l'entreprise reste un élément fondateur pour comprendre le concept de RSE aujourd'hui.

---

<sup>5</sup> Archie B. Carroll. Op-cite, P. 250

<sup>6</sup> JEAN JACQUES ROSE, LEPINEAUXFRANCOIS, ETAUTRES, « la responsabilité sociale des entreprises : théories et pratiques », Edition Dunod paris 2010, p146.

<sup>7</sup> M.Friedman.Journal the New york Times ,Étas –unis .13 September 1970,P 17

<sup>8</sup>Archie B. Carroll. "A Three-dimensional conceptual model of corporate performance", university of Georgia.

By

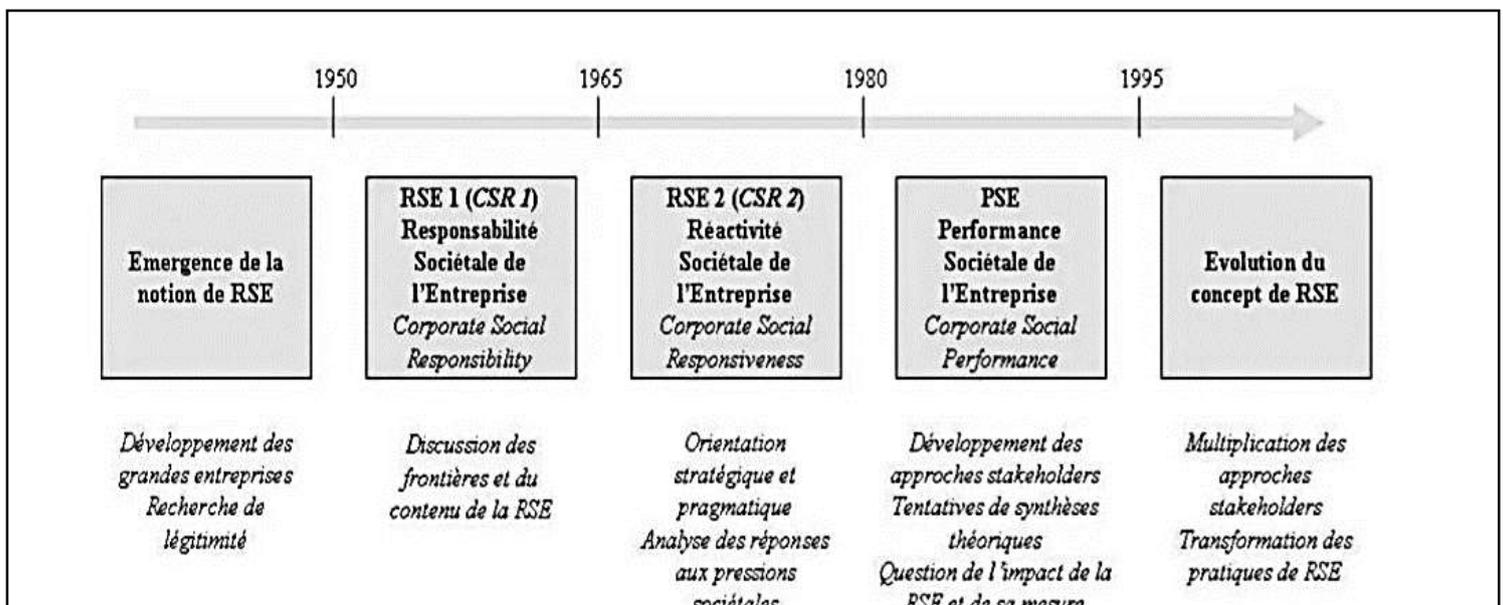
The academy of management. 1979, p.497.

## Chapitre I : Aspects théoriques et conceptuels sur la RSE

Il proposa alors une définition qui incluse l'éventail des devoirs d'une entreprise envers la société. Ces devoirs peuvent être classés en quatre catégories : économique, légale, éthique et philanthropique.

**1.3. Extensions du concept (1980-2000) :** Partant du postulat que la définition de Carroll n'était pas complète, Freeman en 1984 renouvèle le concept en ajoutant la notion de partie prenante<sup>9</sup>. Cette notion absolument capitale ne cessera d'être reprise par la suite. Sa théorie identifie comme partie prenante « tout Individu ou groupe d'individus qui peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs organisationnels ». Il a pensé cette approche comme une philosophie, en effet ses travaux rentrent dans le domaine de l'éthique des affaires, l'objectif était de créer un cadre pour les managers pour les aider à gérer leur organisation de manière plus effective. Après la définition fondamentalement économique de Carroll et l'addition des parties prenantes par Freeman, une notion capitale manquait encore au concept : la dimension environnementale. C'est en ajoutant cette dernière qu'Elkington développe en 1997 le concept de la « Triple Bottom Line ». Concept aussi connu sous l'appellation Triple P : People, Planet, Profit. L'idée derrière le concept de triple performance en français, est que le succès ou la santé d'une entreprise peut et doit être mesurée non seulement par ses résultats financiers mais aussi par sa performance éthique, sociale et environnementale<sup>10</sup>

**Figure N °01 :** la construction historique de la RSE:



**Source :** Gond.J.P et Igalens.j. La responsabilité sociale de l'entreprise, 2008, P.86.

<sup>9</sup>Freeman.E. Strategic Management, a Stakeholder Approach, Cambridge university press.2010, p. 38-39.

<sup>10</sup> Rodié .I.Responsabilités sociale des entreprises –Le Développement d'un cadre européen, mémoire à l'université de Genève 2007 P .10

### 2. Les approches théoriques de la RSE

**2.1. L'approche néo-institutionnaliste** : le néo-institutionnalisme est une école de pensée qui s'est développée à partir de l'année 1970 dans le cadre de l'analyse sociologique des organisations. Les fondateurs de ce cadre théorique sont américains (Paul Di Maggio, Walter Powell, Richard Walter Scott...). Le concept d'institution est défini comme les régularités observées dans les comportements et (ou) les actions d'individus ou de groupes quand ceux-ci sont confrontés à un ensemble de circonstances similaires<sup>11</sup>. Quant à Orsenigo (1988) l'institution concerne un ensemble d'organisations formelles (entreprises, universités) construites par les êtres humains, afin de réduire l'incertitude par de bonnes pratiques de conduites ou de comportement prédéterminés.

Dans la théorie néo-institutionnelle, les décisions stratégiques d'une organisation sont influencées par des forces externes, ces forces sont de quatre ensembles : forces juridiques, marchandes, sociales et organisationnelles. Dans cette perspective, les comportements organisationnels ne sont pas des réponses aux seules pressions du marché, mais aussi des réponses à des pressions institutionnelles provenant d'organes de régulation (tels que l'État, les instances professionnelles...), d'organisations en position de leadership (ONG, médias) et de la société en général (opinion publique).

L'engagement des entreprises en matière de responsabilité sociale est influencé par le contexte socio-institutionnel qui crée des pressions sur celles-ci, les organisations modifiant leurs caractéristiques pour être plus compatibles avec les mutations de l'environnement. Les pressions peuvent être de natures formelles ou informelles, sociales ou normatives, elles sont les produits d'attentes culturelles exprimées par la société civile.

Ces différentes forces qui peuvent orienter les actions de l'entreprise sont en relation entre elles, elles se produisent par des effets d'influence réciproque<sup>12</sup>. Dans cette perspective (Di Maggio, 1983, Khelladi et Mohamed, 2013) utilisant le concept d'isomorphisme institutionnel, les entreprises appartenant au même champ organisationnel et confrontées aux mêmes conditions environnementales ayant tendance à se ressembler.

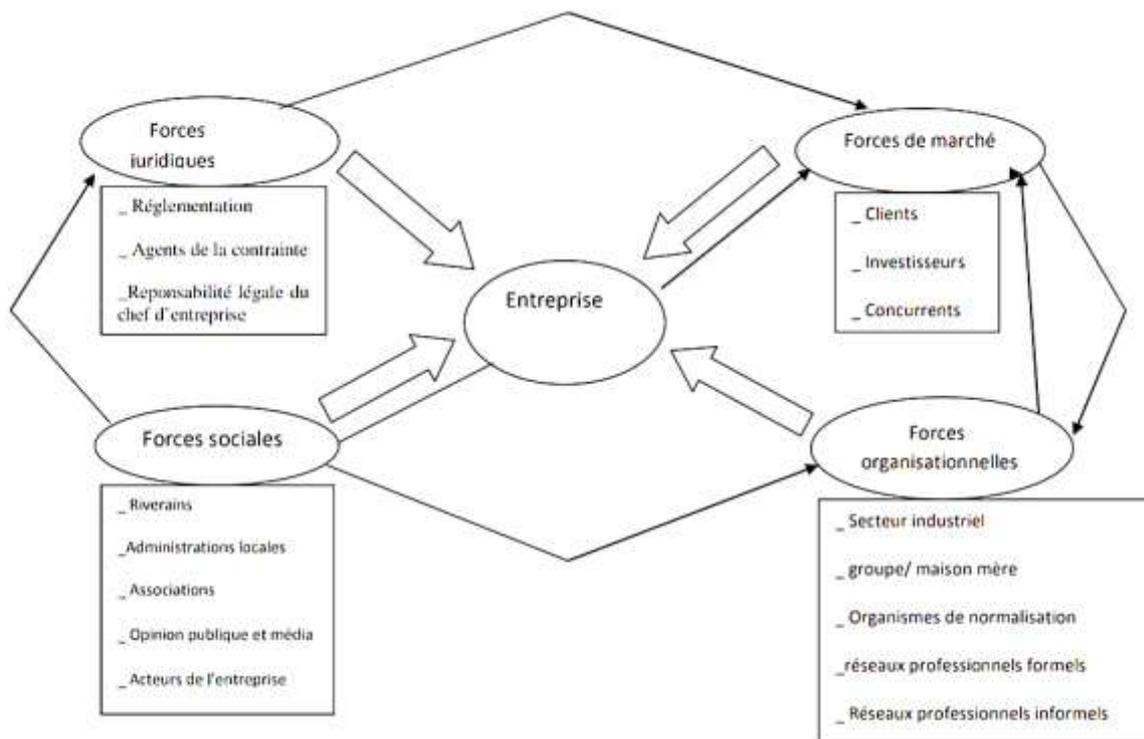
Le schéma ci-dessous représente comment ces différentes forces inductrices sont organisées

---

<sup>11</sup>Pyka, A; Windrun, P. the self-organisation of strategic alliances. In: Economics of Innovation and New York Technology. 12 (3). England: Taylor & Francis Group publisher Routledge, 2003. p245-268.

<sup>12</sup> Di Maggio, P.J. Powell W. <the iron cage revisited institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields.> USA: American Sociological Review, P.147-160, 1983.

Figure N° 02 : la toile socio-institutionnelle : les forces inductrices de l'action écologique



**La source** : Claudia Magalhaes DROUVOT, Hubert DROUVOT « la responsabilité sociale et environnementale dans la perspective des théories institutionnelles : une application a deux entreprises brésiliennes productrices de biodiesel », FACEF PESQUISA ,2010.p.414.

Le courant dites institutionnalistes semble prendre une importance croissante, à la lumière de l'augmentation des publications ou évènement qui lui sont consacré<sup>13</sup>, les perspectives institutionnalistes inscrivent l'économie comme (encadré) dans le social et le politique<sup>14</sup>. Les courants institutionnalistes proposent un cadre basé sur la rationalité limitée ou procédurale de l'individu, sur la compréhension de la firme comme organisation et institution, et non comme individu, mais aussi sur l'intégration de la sphère économique dans les sphères sociales et politiques.

**2.2. La théorie des parties prenantes** : S'est progressivement imposée comme la référence théorique dominante de la RSE. Freeman Soutient ainsi que la RSE occupe une place justifiée dans la gestion de l'entreprise. Les parties Prenantes sont définies par l'auteur comme étant« tout individu ou groupe d'individus qui Peut influencer ou être influencé par la réalisation des

<sup>13</sup>CLAUDIAMAGALHAES, HUBERT DROUVOT, « La responsabilité sociale et environnementale dans la perspective des théories institutionnelles », édition Facefpesquisa, 2010.P 414

<sup>14</sup> BOYER ROBERT « Théorie de la régulation », La Découverte .2004.P.26

## Chapitre I : Aspects théoriques et conceptuels sur la RSE

---

objectifs de l'organisation »<sup>15</sup>, sont ainsi généralement identifiés les actionnaires, les fournisseurs, les employés, les clients, les pouvoirs publics, les communautés locales et les acteurs de la société civile, tels que les organisations non gouvernementales, etc. Au niveau de la littérature, la théorie des parties prenantes a été utilisée pour définir et donner du sens au concept de RSE. Dans ce sens, la responsabilité envers la société devient la responsabilité envers les parties prenantes. Nous pouvons donc distinguer trois approches de cette théorie : une approche descriptive, instrumentale et normative<sup>16</sup>.

Concernant les approches descriptives et instrumentales, ces dernières reposent sur une vision contractualisée de la relation entreprise parties prenantes. Elles décrivent la nature des relations entre la firme et ses parties prenantes ainsi que l'intérêt pour l'entreprise de mettre en œuvre des réponses adaptées à leurs attentes. De son côté, l'approche normative de la théorie transforme les observations en des préconisations pour un comportement plus juste. Ainsi, l'intérêt principal de cette théorie est de mettre en évidence une vision pluraliste de l'organisation ouverte sur son environnement et de fonder une vision partenariale des organisations, associant les dirigeants à l'ensemble des parties prenantes.

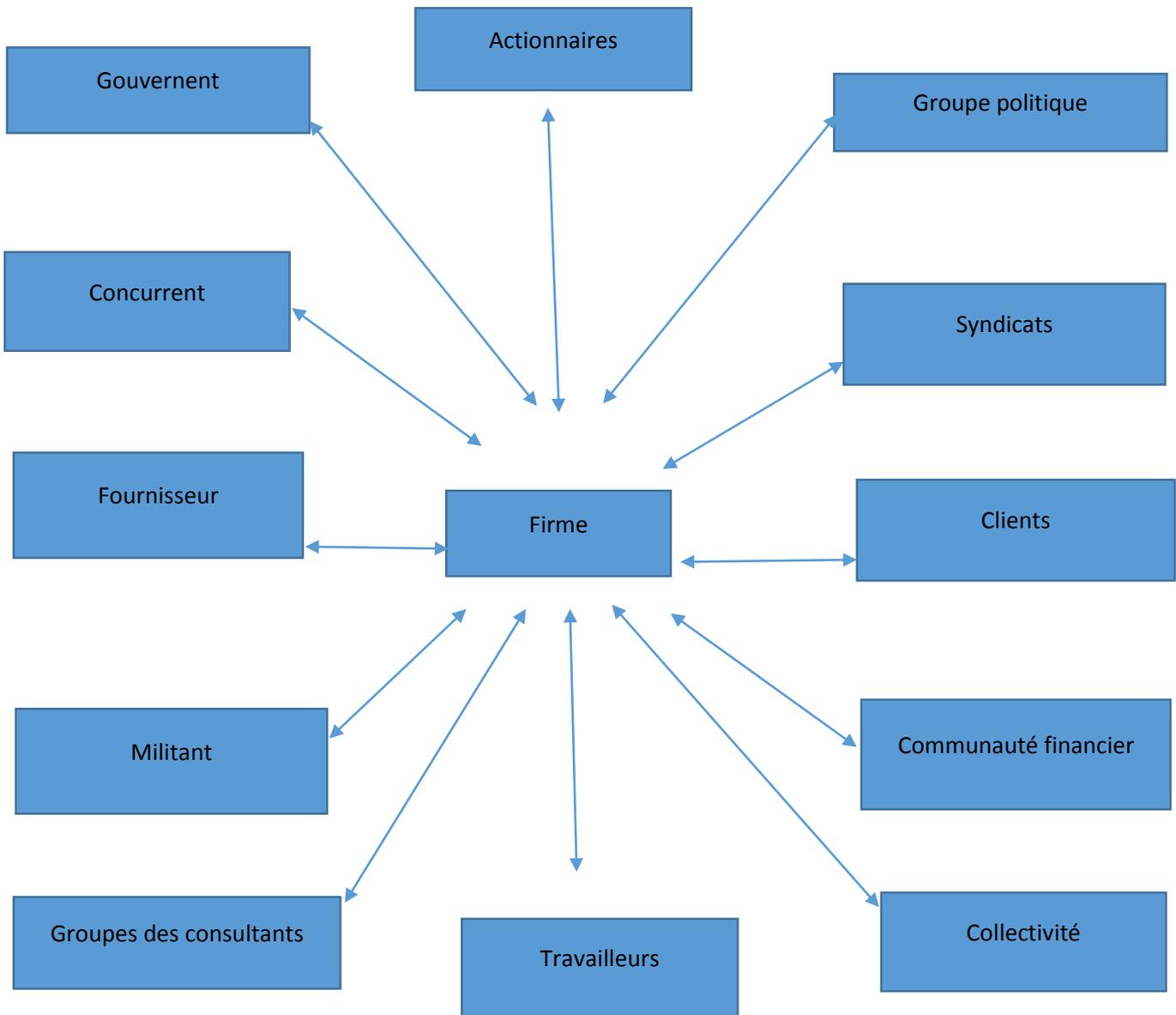
En 1984, le philosophe et mathématicien Rebert Edward Freeman publiera le livre *Stratégie management : A Stakeholder Approche*, qui changera la face du management organisationnel. Le terme de (stakeholder) traduit le plus souvent par l'expression (partie prenante) mais également par (partie intéressée), voire (ayant droit). Même si aujourd'hui la théorie des stakeholders est l'une des références théoriques dominantes dans l'abondante littérature portant sur l'éthique organisationnelle et la RSE, elle s'expose néanmoins à des difficultés dans le but de compléter cette revue de la littérature de l'approche théorique mobilisable en RSE. La figure suivante indique les parties prenantes associées à une firme.

---

<sup>15</sup> Capron Michel, Françoise Quairel-Lanoizelee, « la responsabilité sociale d'entreprise », édition La Découverte, Paris, 2007, p 36.

<sup>16</sup> Mhedhbil NesMhissen, « Engagement sociétal global en PME : une approche par les logiques d'action des dirigeants en Tunisie », Thèse de doctorat en science de gestion, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis et l'école supérieure de commerce de Tunis, 2017, page 20.

Figure N° 03 : représentation de partie prenante



Source : Magalie Garnier, EmmanuelleJ, paris Dauphine, 2010 p 21.

**2.3. La théorie du contrat social :** L'idée centrale de la théorie du contrat social est comment relier l'entreprise à la société. Selon cette théorie, l'entreprise doit agir de façon responsable, non seulement parce que c'est dans son intérêt commercial de le faire, mais parce qu'elle fait partie de la vision générale de la fonction de l'entreprise attendue implicitement par la société<sup>17</sup>.

<sup>17</sup> Pester Florent « la responsabilité sociale des entreprises multinationales : stratégies et mise en œuvre » édition l'Harmattan, paris, 2013, p, 27.

## Chapitre I : Aspects théoriques et conceptuels sur la RSE

---

En outre, selon le paradigme du contrat social, une entreprise est considérée comme une institution sociale et doit s'associer à d'autres structures sociales comme la famille, le système éducatif et les institutions religieuses, pour aider à améliorer la vie et répondre aux besoins de la société.

En d'autres termes, selon, la théorie du contrat, l'entreprise et la société sont des partenaires égaux, ou chacun bénéficie d'un ensemble de droits, de devoirs et de responsabilités réciproques. Il y a donc, un besoin réciproque direct et indirect entre les entreprises et la société. Autrement dit, l'entreprise a besoin d'un soutien continu de la société en termes des ressources humaines et matérielles, tandis que, la société attend que l'entreprise opère d'une manière socialement responsable, puisque les entreprises contrôlent d'énormes quantités des ressources économiques et productives (technologies, finances qui peuvent affecter directement ou indirectement la société dans laquelle elles opèrent).

### 3. Analyse conceptuelle et principes de la RSE

**3.1. La conception actuelle de la RSE :** La RSE est un concept large qui regroupe une variété de définitions, qui représentent une tentative de comprendre, de délimiter et de recommander les devoirs et les responsabilités des entreprises qu'elles soient privées ou publiques. En effet, la RSE s'efforce de rendre compte de l'exercice par les entreprises d'une responsabilité vis à vis des différents groupes avec lesquelles elles interagissent. Souvent désignés sous le terme de parties prenantes ou stakeholders et qui se situent au-delà de leurs strictes obligations, techniques, légales et économiques<sup>18</sup>.

Plusieurs suggestions ont été fournies pour donner un aperçu du concept de la RSE. Ils peuvent être regroupés en deux catégories. La première catégorie comprend des définitions institutionnelles et managériales tandis que la seconde comprend des définitions théoriques et académiques.

#### ➤ Définitions d'ordre institutionnel et managérial

---

<sup>18</sup>Freeman, Cité par Ait Hamou Salem, « l'apport de la responsabilité sociale d'entreprise dans le développement de la performance de l'entreprise » ; mémoire de science de gestion UMMTO, 2019, p10.

## Chapitre I : Aspects théoriques et conceptuels sur la RSE

---

La Commission Européenne a défini la RSE dans son livre vert comme suit : « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes ».

Selon World Business Council for Sustainable Développement : « La Responsabilité Sociale de l'Entreprise consiste en un engagement des entreprises à agir dans un cadre légal en vue de participer au progrès économique et de contribuer à l'amélioration de qualité de vie de ses salariés, de l'environnement et de la société dans son ensemble ».

L'ISO 26000 : définit la Responsabilité Sociale de l'Entreprise comme « la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement par un comportement éthique et transparent, qui :

- Contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société, prend en compte les attentes des parties prenantes ;
- Respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales des comportements ;

➤ **Définitions d'ordre théoriques et académiques :**

Selon Howard Bowen « La Responsabilité Sociale de l'Entreprise renvoie à l'obligation pour les hommes d'affaires de réaliser les politiques, de prendre les décisions et de suivre les lignes directrices répondant aux objectifs et aux valeurs qui sont considérés comme désirables dans notre société <sup>19</sup>».

Capron et Quairel-Lanoizelée : « la RSE constitue les modalités de réponse de l'entreprise aux interpellations sociétales en produisant des stratégies, des dispositifs de management, de conduite de changement et des méthodes de pilotage, de contrôle, d'évaluation et de reddition incorporant de nouvelles conceptions de performances <sup>20</sup> ». Il existe d'autres travaux qui sont fondés sur l'apport de Bowen tels que ceux de Davis et MCGuire qui ont affirmé que l'objectif de l'entreprise dépasse celui d'ordre économique et légal mais qui pourrait être d'ordre social et environnemental.

D'autres définitions vont plus loin de celles précédentes pour s'approfondir dans l'analyse de la RSE, par exemple Lewis-Carroll qui est considéré parmi les pionniers dans les recherches

---

<sup>19</sup> Bowen Howard, «social responsibilities of the businessman », édition Harper ET Brother, 1953, page 10.

<sup>20</sup> Djaouahdou Reda, Nabti Ahlem, « La responsabilité sociale de l'entreprise entre théorie et concrétisation pratique : cas de l'Algérie », Colloque international francophone, « le développement durable : débats et controverses », Université Blaise Pascal, Clermond-Ferrand, France, 2011, page 10.

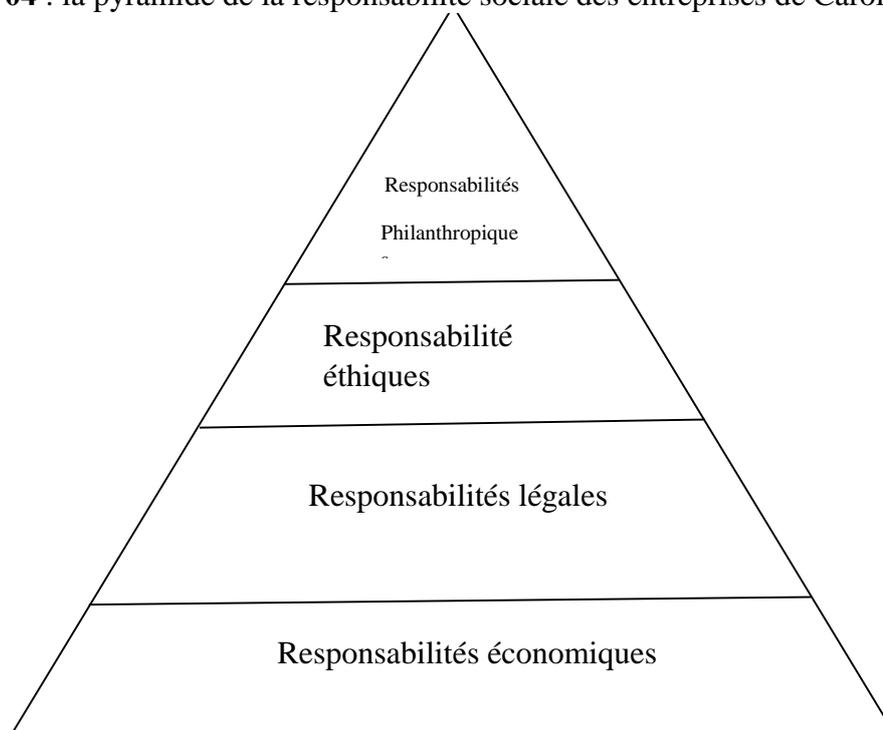
## Chapitre I : Aspects théoriques et conceptuels sur la RSE

---

sur la RSE distingue quatre niveaux de responsabilités à savoir les responsabilités économiques (bénéfices pour les actionnaires, rémunération des salariés...), responsabilités légales (application des lois et règlements décrétés par les gouvernements ,responsabilités éthiques (répondre aux attentes de la société et agir en toute justice et équité ) et finalement responsabilités philanthropiques .

Il est intéressant de noter que la conception de Carroll a longtemps dominé. En effet, l'auteur présente la RSE comme les obligations qui incombent à l'entreprise à l'égard de la société (voir la figure suivante).

**Figure N°04** : la pyramide de la responsabilité sociale des entreprises de Carroll (1979)



**Source** : AdelGolli, dorrayahiaoui, (2019), « responsabilité sociale des entreprise : analyse du modèle de Carroll (1991) et application au cas tunisien, » Revue management et avenir, Vol.3.N 23, page 223.

**3.2 .Les objectifs de la RSE** : Les objectifs d'une démarche RSE sont clairement visibles. Ils ont une vocation humaniste souhaitée par les Nations Unies en 2000 à travers le pacte mondial. Cela se matérialise par différentes actions internes et externes. Externe pour des actions sociales, de la recherche ou de l'innovation. En interne, pour des actions sur le bien être des employés ou une meilleure valorisation des employés dans les pays où les droits sont très faibles.

## Chapitre I : Aspects théoriques et conceptuels sur la RSE

---

L'objectif principal poursuivi est de structurer la démarche, définir des critères d'action en fonction de l'activité et des enjeux de l'entreprise

L'objectif secondaire est de lever les freins inhérents à toute démarche nouvelle pour cela, il est nécessaire de connaître le degré d'implication actuel. La mise en place d'un processus de RSE suppose une cohérence entre les représentations de l'entrepreneur, les ressources et les outils dont il dispose, et les pressions de l'environnement<sup>21</sup>.

Un entrepreneur responsable :

- Traite ses clients, ses partenaires et ses concurrents en toute équité et honnêteté ;
- Se préoccupe de la santé, de la sécurité et du bien-être général des salariés ;
- Motive son personnel en lui offrant des possibilités de formation et de développement;
- Agit en bon citoyen au sein de son territoire et envers les collectivités.

**3.3. Les principes de la responsabilité sociétale :** il existe sept principes de responsabilité sociétale : la recevabilité, la transparence, le comportement éthique, la reconnaissance des intérêts des parties prenantes, le respect du principe de légalité, la prise en compte des normes internationales de comportement, et le respect des droits de l'homme. Lorsqu'une organisation aborde et pratique la responsabilité sociétale, son objectif primordial est de maximiser sa contribution au développement durable. Dans cet objectif, bien que l'on n'ait pas établi de liste définitive des principes de responsabilité sociétale, il convient que les organisations prennent en compte les sept principes soulignés ci-après. Il convient que les organisations fondent leur comportement sur des normes, des lignes directrices ou des règles de conduite en conformité avec les principes acceptés d'une conduite juste ou bonne dans le contexte de situations spécifiques, même lorsque ces situations constituent des défis. Lors de l'application de la présente norme internationale, il est recommandé que l'organisation prenne en considération les différences sociales, environnementales, juridiques, culturelles, politiques et la diversité des organisations ainsi que les différences de conditions économiques, en toute cohérence avec les normes internationales de comportement

➤ **La recevabilité**

Il convient qu'une organisation soit en mesure de répondre de ses impacts sur la société, l'économie et l'environnement. Ce principe suggère qu'il convient que l'organisation accepte

---

<sup>21</sup>C.VERMEULEN, F.VERMULEN, « comprendre et entreprendre une démarche RSE la responsabilité sociétale pour tous les entrepreneurs » Ed AFNOR ,2012 P.3 5.

un examen approprié ainsi que le devoir de réponse correspondant<sup>22</sup>. La recevabilité implique d'une part, pour la direction l'obligation de pouvoir répondre des intérêts des mandants de l'organisation et d'autre part, pour l'organisation l'obligation de pouvoir répondre du respect de la législation et de la réglementation vis-à-vis des autorités. En étant redevable, l'organisation aura un impact positif à la fois sur elle-même et sur la société. Le degré de cette recevabilité peut varier mais il convient qu'il aille toujours de pair avec l'ampleur du pouvoir exercé. Les organisations détenant le pouvoir décisionnaire sont censées porter plus d'attention à la qualité de leurs décisions et de leur contrôle. La recevabilité englobe également le fait d'assumer une pratique fautive, de prendre les mesures appropriées pour y remédier et de mener les actions permettant d'éviter qu'elle ne se reproduise. Il convient que l'organisation réponde des impacts de ses décisions et activités sur la société, l'environnement et l'économie, notamment des conséquences négatives importantes<sup>23</sup>.

### ➤ **La transparence**

Il convient qu'une organisation assure la transparence des décisions qu'elle prend et des activités qu'elle mène lorsque celles-ci ont une incidence sur la société et l'environnement. Il convient que l'organisation diffuse de manière claire, juste et exhaustive et à un degré raisonnable et suffisant, les politiques, décisions et activités dont elle est responsable, de même que leurs effets connus et probables sur la société et l'environnement. Il convient que ces informations soient disponibles, directement accessibles et compréhensibles pour ceux qui sont ou peuvent être touchés de diverses manières par l'organisation. Il convient qu'elles soient actualisées, basées sur des faits et présentées de manière claire et objective, pour permettre aux parties prenantes d'évaluer avec justesse l'impact des décisions et activités de l'organisation sur leurs intérêts<sup>24</sup>. Le principe de n'entraîne pas la mise à disposition d'informations confidentielles ou qui contreviendraient à des obligations juridiques, commerciales ou touchant à la sécurité ou à la vie privée. Il convient que l'organisation fasse preuve de transparence en ce qui concerne l'objet, la nature et l'emplacement de ses activités. L'identité de toute participation de contrôle à l'activité de l'organisation. La manière dont ses décisions sont prises, appliquées et revues, y compris pour la définition

---

<sup>22</sup> Aubrun.M et Bermond.F. « ISO 26000 responsabilité sociétale comprendre, déployer, évaluer ». France. Éd Afnor 2010 P.23

<sup>23</sup> Lecomte.S et Adary. A « L'ISO 26000 en pratique, faire de la responsabilité sociétale un levier de performance pour l'entreprise. » France. Éd Donud. 2012 P.36

<sup>24</sup> Lecomte.S. Ope-cite. P.37.

## Chapitre I : Aspects théoriques et conceptuels sur la RSE

---

des rôles, responsabilités, recevabilité et pouvoirs déclinés sur les différentes fonctions au sein de l'organisation. Les normes et les critères par rapport auxquels elle évalue ses propres performances en matière de responsabilité sociétale. Ses performances dans des domaines d'action de responsabilité sociétale importants et significatifs. Les sources, montants et emplois de ses fonds.

### ➤ **Le comportement éthique**

Il convient que l'organisation se comporte de manière éthique. Il convient que le comportement de l'organisation soit fondé sur les valeurs de l'honnêteté, de l'équité et de l'intégrité. Ces valeurs impliquent que l'on se préoccupe d'autrui, des animaux et de l'environnement et que l'on s'engage à traiter l'impact de ses décisions et activités sur les intérêts des parties prenantes<sup>25</sup>. Tient que l'organisation favorise activement l'adoption d'un comportement éthique et ce<sup>26</sup>

- En identifiant et en déclarant ses principes et valeurs essentielles.
- En élaborant et en utilisant des structures de gouvernance qui contribuent à promouvoir un comportement éthique au sein de l'organisation, dans ses prises de décision et dans le cadre de ses interactions avec les autres.
- En identifiant, adoptant et appliquant des standards de comportement éthique en fonction de son objet social et de ses activités, et en accord avec les principes décrits dans la présente norme internationale.
- En encourageant et en assurant la promotion du respect de ses standards de comportement éthique.
- En définissant et en communiquant les standards du comportement éthique attendu de sa structure de gouvernance, de son personnel, de ses fournisseurs, sous-traitants et, le cas échéant, de ses propriétaires et managers, et, notamment, de ceux qui ont la possibilité, tout en préservant l'identité culturelle locale, d'exercer une influence significative sur les valeurs, la culture, l'intégrité, la stratégie et le fonctionnement de l'organisation, ainsi que des personnes agissant en son nom.
- En prévenant ou en résolvant les conflits d'intérêt au sein de l'organisation qui, s'ils ne l'étaient pas, pourraient entraîner un comportement non éthique.
- En établissant et en entretenant des mécanismes de surveillance mettre en place un comportement éthique, le vérifier et le soutenir.

---

<sup>25</sup> Lecomte.S. Idem. P.37-38.

<sup>26</sup> Chauveau. A et Rosé.J. Entreprise responsable. « Développement durable, responsabilité sociale, éthique » France. Éd Organisation Eds. 2003, P.175-180.

## Chapitre I : Aspects théoriques et conceptuels sur la RSE

---

- En reconnaissant et en traitant les situations dans lesquelles la réglementation locale n'existe pas ou s'oppose à un comportement éthique.
- En adoptant et en appliquant les standards de comportement éthique reconnus à l'échelle internationale dans le cadre des travaux de recherche impliquant des sujets humains.
- En respectant le bien-être des animaux lorsque cela a un impact sur leur vie, en prévoyant notamment des conditions décentes de gardiennage, d'élevage, de devance et des contrôles pour mettre en place un comportement éthique, le vérifier et le soutenir.
- En établissant et en entretenant des mécanismes visant à faciliter l'alerte par rapport à un comportement non éthique sans crainte de représailles.

### ➤ **La reconnaissance des intérêts des parties prenantes**

Face aux exigences de l'environnement, il convient qu'une organisation reconnaisse et prenne en considération les intérêts de ses parties prenantes et qu'elle y réponde. Bien que les objectifs de l'organisation puissent se limiter aux intérêts de ses propriétaires, membres, clients ou mandataires sociaux, d'autres individus ou groupes peuvent également avoir des droits et exprimer des demandes ou des intérêts spécifiques qu'il convient de prendre en compte. Collectivement, ces individus ou groupes constituent les parties prenantes de l'organisation<sup>27</sup>. De ce fait il convient que l'organisation :

– Identifie et tienne pleinement compte des intérêts et des droits de ses parties prenantes accordés par la législation et réponde aux préoccupations que celles-ci expriment ; Reconnaisse que certaines parties prenantes peuvent avoir une influence significative sur les activités de l'organisation<sup>28</sup> :

- Évalue et prenne en considération la capacité relative des parties prenantes à prendre contact avec l'organisation, à dialoguer avec elle et à l'influencer ;
- Tienne compte du rapport entre les intérêts de ses parties prenantes et les attentes plus larges de la société et le développement durable, ainsi que de la nature du rapport existant entre les parties prenantes et l'organisation ;
- Et prenne en considération le point de vue des parties prenantes dont les intérêts sont susceptibles d'être affectés par une décision ou activité.

### ➤ **Le respect du principe de légalité**

---

<sup>27</sup> Lecomte.S Op-cite. P.38.

<sup>28</sup> Chauveau.A. Op-cite.P.206-210.

## Chapitre I : Aspects théoriques et conceptuels sur la RSE

---

Le principe de légalité se réfère à la primauté du droit et, en particulier, à l'idée d'une part, qu'aucun individu ou organisation n'est au-dessus des lois, et d'autre part, que les pouvoirs publics y sont également soumis. Le principe de légalité est en opposition avec l'exercice arbitraire du pouvoir. Il sous-entend généralement que les lois et la réglementation sont écrites, diffusés publiquement et appliqués de manière équitable et réglementaire. Cela signifie qu'il convient que l'organisation prenne des mesures pour prendre connaissance des lois et réglementations en vigueur, pour informer ceux qui font partie de l'organisation qu'ils sont tenus d'observer et de mettre en œuvre les mesures en question<sup>29</sup>. De ce fait il convient que l'organisation:

- Se conforme aux obligations légales dans toutes les juridictions où elle opère, même si ces lois et réglementations ne sont pas appliquées de manière adéquate ;
- Fasse en sorte que ses relations et activités soient en accord avec le cadre juridique applicable et prévu ;
- Se tienne informée de toutes les obligations légales ;
- Examine périodiquement sa conformité aux lois et réglementations en vigueur.

➤ **La prise en compte des normes internationales du comportement :**

La prise en compte des normes internationales de comportement tout en respectant le principe de légalité. Cela s'explique comme suit<sup>30</sup> :

- Dans les situations où la législation ou sa mise en application ne comporte pas de garde-fous environnementaux ou sociaux adéquats, il convient que l'organisation s'efforce à minimum de prendre en compte, les normes internationales de comportement ;
- Dans les pays où la législation ou sa mise en application contredit les normes internationales de comportement, il convient que l'organisation s'efforce de les prendre en compte dans toute la mesure du possible ;
- Dans les situations dans lesquelles la législation ou sa mise en application est en opposition avec les normes internationales de comportement, et lorsque le fait de ne pas prendre en compte les dites normes pourrait avoir des conséquences significatives, il convient que l'organisation revoie, lorsque cela est faisable et approprié, la nature de ses relations et activités au sein de la juridiction en question ;
- Il convient que l'organisation considère les voies et moyens légitimes pour parvenir à influencer les organisations et les autorités pertinentes en vue de remédier à ce type d'écart ;

---

<sup>29</sup> Lecomte.S Op-cite. P.39.

<sup>30</sup> Lecomte.S Op-cite. P.39-40

### ➤ Le respect des droits de l'homme

Le respect des droits de l'homme et reconnaitre à la fois leur importance et leur universalité, est d'une importance capitale pour l'organisation qui doit :

- Respecter chaque fois que possible, dont promouvoir les droits énoncés dans la déclaration internationale des droits de l'homme ;
- Accepter l'universalité de ces droits, c'est-à-dire le fait qu'ils soient applicables de manière indivisible dans tous les pays, toutes les cultures et situations ;
- Et Accepter le principe de prendre en compte les normes internationales de comportement dans les cas où la législation ou sa mise en application n'assure aucune protection adéquate des droits de l'homme.

### 3.4. Le rôle de la RSE dans la stratégie de l'entreprise

La RSE est de plus en plus reconnue et perçue comme un levier de performance, plaçant l'entreprise dans une dynamique d'amélioration continue. Elle représente un engagement volontaire des entreprises envers le développement durable, reposant sur cinq piliers : environnement, social, économie, gouvernance et territoire, intégrés dans leurs activités. La RSE est une boussole stratégique et une source d'opportunités. Elle vise à transformer les pratiques et activités vers une performance globale : économique, environnementale et sociale. Le rôle de l'entreprise ne se limite plus à la recherche de profit, mais inclut aussi la création de valeur pour ses parties prenantes et son territoire. La RSE est un outil crucial pour s'adapter à un monde VUCA (Volatilité, Incertitude, Complexité, Ambiguïté). Nous savons que le monde change et que nous faisons face à de nombreux défis. Il est donc nécessaire d'innover pour s'adapter et trouver des solutions. Le monde VUCA se définit ainsi :

- V : Volatilité (les variations sont rapides et brutales).
- U : Incertitude (il est difficile de prédire les changements et les tendances).
- C: Complexité (les évolutions technologiques, sociales, géopolitiques et écologiques se croisent).
- A : Ambiguïté (les relations de cause à effet ne sont pas évidentes à analyser).

Dans ce contexte, la RSE fournit des clés d'adaptation dans une démarche de progrès. L'entreprise, en adoptant une logique proactive, démontre sa résilience en connaissant mieux ses enjeux et risques, et en anticipant les changements plutôt que de les subir.

**3.4.1 La RSE pour les clients et usagers :** Avec la RSE, les mentalités et les habitudes évoluent considérablement, et la prise de conscience des enjeux environnementaux et sociaux devient

massive. Par exemple, la lutte contre la pollution et le changement climatique mobilise de plus en plus de citoyens et d'entreprises. Les consommateurs sont désormais plus attentifs aux impacts des produits et services. La tendance est de consommer moins, mais mieux, avec une augmentation notable de la consommation de produits biologiques.

La RSE est un gage de crédibilité et de confiance, rassurant les consommateurs sur l'engagement des entreprises. C'est également un excellent moyen de se différencier des concurrents.

**3.4.2 La RSE vecteur de sens au travail :** L'évolution des mentalités se manifeste également dans le monde professionnel, où notre rapport au travail a changé. Nous recherchons désormais un alignement avec nos valeurs, une tendance particulièrement marquée chez la nouvelle génération.

Par exemple, les étudiants ne souhaitent plus travailler pour des entreprises considérées comme polluantes. Ils préfèrent s'engager dans des missions en accord avec leurs principes.

La RSE devient ainsi un vecteur de marque, favorisant la fierté d'appartenance et contribuant à l'amélioration des conditions de travail. Intégrer les principes de la RSE au cœur de la stratégie et des pratiques de l'entreprise est donc un gage de pérennité<sup>31</sup>.

**4. La relation entre la RSE et le développement durable :** Bien que les termes « responsabilité sociétale » et « développement durable » soient souvent utilisés de manière interchangeable en raison de leur étroite relation, ils désignent des concepts distincts<sup>32</sup>.

Le développement durable, largement accepté comme un objectif essentiel, a gagné une reconnaissance internationale après la publication en 1987 du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, intitulé « Notre avenir à tous ». Ce concept vise à satisfaire les besoins de la société tout en respectant les limites écologiques de la planète, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

Le développement durable englobe trois dimensions interdépendantes : économique, sociale et environnementale. Par exemple, éliminer la pauvreté implique de promouvoir la justice sociale, le développement économique et la protection de l'environnement. Depuis 1987, l'importance de ces objectifs a été réaffirmée lors de nombreux congrès internationaux, tels que la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992 et le Sommet mondial pour le développement durable en 2002<sup>33</sup>.

---

<sup>31</sup>[www.agence.declic.fr](http://www.agence.declic.fr). Consulté le 26/03/2024 à 10h47

<sup>32</sup><https://www.oze-energies.com/rse/quels-liens-entre-developpement-durable-et-rse-pour-les-entreprises/> consulté le 01 /04/2024 à 9h26

<sup>33</sup>Lawrence. Introduction au développement durable, Revue des sciences économiques, Genève, 2007. P.4

## Chapitre I : Aspects théoriques et conceptuels sur la RSE

---

La responsabilité sociétale, quant à elle, se concentre essentiellement sur les responsabilités d'une organisation envers la société et l'environnement<sup>34</sup>. Elle est étroitement liée au développement durable. Étant donné que le développement durable englobe des objectifs économiques, sociaux et environnementaux communs à tous, il traduit les attentes de la société que les organisations responsables doivent prendre en compte.

Ainsi, contribuer au développement durable doit être un objectif fondamental pour toute organisation engagée dans une démarche de responsabilité sociétale. Les décisions et activités d'une organisation en matière de responsabilité sociétale peuvent contribuer de manière significative au développement durable.

L'objectif du développement durable est d'assurer la durabilité de la société dans son ensemble et de la planète, et non la pérennité d'une organisation particulière. La durabilité d'une organisation peut être compatible ou non avec le développement durable de la société dans son ensemble, qui peut être atteint en abordant de manière intégrée les aspects sociaux, économiques et environnementaux<sup>35</sup>. La consommation durable, l'utilisation durable des ressources et les modes de vie durables concernent toutes les organisations et contribuent au développement durable de la société dans son ensemble.

### Conclusion

A travers ce chapitre nous avons abordé en premier lieu l'historique du concept de la RSE. Le concept de la RSE a connu son premier débat, lors de la publication du livre de Howard R. Bowen en 1953, dans lequel il explique pourquoi les entreprises ont intérêt à être plus responsable. L'évolution de ce concept a été faite à travers les travaux de Carroll (1979) et Wood (1991), qui ont précisé pour la première fois des catégories d'analyse de la RSE. Ainsi nous avons tenté de mettre en avant une définition de la RSE, malgré l'ambiguïté et la complexité de ce concept, en dressant un bilan des différentes définitions présentées dans la littérature. Puis on a également discuté des fondements théoriques de concept, en s'appuyant sur les trois théories qui ont été les plus mobilisées dans ce domaine et de la RSE. Nous avons aussi monté les liens entre la RSE et le développement durable.

---

<sup>34</sup><https://www.orse.org/> Consulte le 02 /04/2024 à 10h07

<sup>35</sup> Courrent. M et Capron. M. « RSE et développement durable en PME, comprendre pour agir, petite entreprise et entrepreneuriat ». Éd de BOECK. Belgium. 2012. P.20.

**Chapitre II :**  
**Les pratiques de la RSE et la norme ISO**  
**26000**

### Chapitre II : les pratiques de la RSE et la norme ISO 26000

#### Introduction :

l'essor de la RSE ces dernières années s'est accompagné du développement d'un langage commun autour de la question de l'évaluation des pratiques de RSE, de la nécessité d'un ensemble commun de normes et de critères que les dirigeants d'entreprise doivent comprendre et pouvoir se reconstruire si nécessaire ; si la réglementation et la fiscalité peuvent inciter les entreprises à s'engager dans une plus grande responsabilité. Alors les approches volontaires comme la normalisation contribuent également à la généralisation des démarches responsables. La responsabilité sociale des entreprises est devenue un sujet de discussion incontournable, au cœur de cette démarche se trouve la norme ISO 26000 ; un guide international pour la mise en œuvre de la RSE dans les organisations.

#### 1. Les outils de la RSE

La RSE repose sur l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes, les outils de la RSE permettent aux entreprises de structurer, évaluer et améliorer leurs pratiques RSE.

**1.1 Eco conception** : Il existe de nombreuses définitions de l'éco conception, elles ont évolué avec le temps et les retours d'expérience. Ici on trouve les deux définitions les plus communément admises au niveau français : « Intégration systématique des aspects environnementaux de la conception et le développement de produits (biens et services, systèmes) avec pour objectif la réduction des impacts environnementaux négatifs tout au long de leur cycle de vie au service rendu équivalent ou supérieur. Cette approche de l'amont d'un processus de conception vise à trouver le meilleur équilibre entre les exigences, environnementales, sociales, techniques et économiques dans la conception et le développement des produits. La deuxième définition est : « L'éco conception consiste à intégrer l'environnement dans la conception d'un produit ou service, et lors de toutes les étapes de son cycle de vie » (AFNOR, 2004)<sup>36</sup>.

---

<sup>36</sup>[www.eco.conception.fr](http://www.eco.conception.fr) consulté le 17 /04/2024 à 11h53

## Chapitre II : les pratiques de la RSE et la norme ISO 26000

---

**1.2 Reporting RSE** : Le reporting RSE (Responsabilité Sociale d'Entreprise), également appelé reporting extra-financier, est avant tout un document périodique officiel, généralement annuel qu'une entreprise publie pour présenter ses actions. Ainsi que les résultats en ce qui concerne la Responsabilité Sociale d'Entreprise. Pour rappel, la RSE consiste pour l'entreprise à mener des actions destinées à réduire les conséquences sociales et environnementales de ses activités, en lien avec ses parties prenantes. Le but de Reporting RSE est d'améliorer la transparence sur les activités des entreprises. Il permet aux entreprises de mesurer les conséquences directes de leurs activités sur l'environnement, mais aussi sur la société et l'écosystème économique auquel elles appartiennent. Ainsi elles peuvent agir pour améliorer leurs processus d'activité afin d'avoir un impact plus positif. Le reporting RSE permet aussi aux parties prenantes (salariés, fournisseurs, consommateurs, investisseurs, ONG, etc.) de mieux connaître les enjeux ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) des entreprises et de mieux mesurer l'impact de leurs actions en interaction avec celles-ci au niveau économique, sociologique et environnemental. Dans le reporting RSE, trois thématiques principales sont développées : La thématique sociale, la thématique sociétale et la thématique environnementale<sup>37</sup>.

**1.3 Les code de conduite** : sont parmi les outils les plus connus de la RSE. Ils sont généralement définis comme une déclaration formelle et surtout volontaire relative aux valeurs et aux pratiques commerciales qu'une entreprise entend respectée. L'entreprise est ainsi n'est pas contrainte de les assumer entièrement car les codes de conduite expriment les engagements volontaires d'une entreprise. Ces derniers varient grandement d'une entreprise à l'autre car ils découlent généralement de la mission et de la vision de l'entreprise. En d'autres termes ces codes ne relèvent pas du droit contraignant mais leurs non-respect est généralement assimilé à une « pratique commerciale trompeuse »<sup>38</sup>.

En 2001, la Commission européenne définissait le code de conduite comme étant une « déclaration officielle des valeurs et pratiques commerciales d'une entreprise et, parfois, de ses fournisseurs .Un code énonce des normes minimales et atteste de l'engagement pris par l'entreprise de les observer et de les faire observer par ses contractants, sous-traitants, fournisseurs et concessionnaires. Ce peut être un document extrêmement élaboré exigeant le

---

<sup>37</sup>[www.novethic.fr](http://www.novethic.fr) .Consulté le 14 /04/2024 à 15h22

<sup>38</sup> Voir Caucheteux, L. & Roegiers, M. sur les aspects juridiques de la pratique commerciale trompeuse et la RSE.

## Chapitre II : les pratiques de la RSE et la norme ISO 26000

---

respect de normes précises et préde voyant un mécanisme coercitif complexe ». Ainsi, parmi les déclarations ou les codes de conduite les plus en vus on retrouve :

**1.3.1 Les Principes directeurs de l'OCDE :** à l'intention des entreprises multinationales (1976), les principes directeurs de l'OCDE<sup>39</sup> constituent un ensemble de recommandations adressées par les pays membres de l'OCDE aux entreprises multinationales pour les inciter à adopter un comportement responsable dans leurs activités. Ces Principes, assortis de commentaires détaillés, forment l'un des piliers de la déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales, adoptée par les pays membres de l'OCDE en 1976. Les Principes directeurs de l'OCDE se divisent en deux parties : une première partie est constituée par les Principes directeurs ; une deuxième partie est relative aux procédures régissant l'activité des Points de contact nationaux (PCN) ainsi qu'aux attributions du comité de l'investissement de l'OCDE dans cette matière. Chaque Etat adhérent aux principes directeurs a l'obligation d'établir un PCN qui aura pour mission de veiller à leur effectivité.

### 1.3.2 L'Organisation Internationale du Travail (OIT)

L'OIT impose à ses Etats membres huit conventions obligatoires, dites " de base ", issues de la déclaration relative aux principes et aux droits fondamentaux au travail adoptée en 1998, qui concernent entre autres la liberté d'association, le travail des enfants et le travail forcé. Cependant, ces conventions ne s'appliquent pas directement aux entreprises en tant que telles. Par ailleurs, l'OIT a également établi une Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (révisée en 2017)<sup>40</sup>.

### 1.3.3 Le Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies (ONU)

Le Pacte mondial (Global Compact en anglais) est une initiative des Nations Unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption<sup>41</sup>. Bien que ciblant essentiellement le monde de l'entreprise, le Pacte mondial

---

<sup>39</sup><https://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/lesprincipesdirecteursdelocdealintentiondesentreprisesmultinationalesdecisionduconseil.htm> consulté le 17/04/2024 à 19h

<sup>40</sup>[https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed\\_emp/@emp\\_ent/documents/publication/wcms\\_124923.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_emp/@emp_ent/documents/publication/wcms_124923.pdf) consulté le 20/04/2024 à 20h30

<sup>41</sup><https://www.un.org/fr/chronique/le-pacte-mondial-des-nations-unies-proposer-des-solutions-aux-d%C3%A9fis-mondiaux> consulté le 21/04/2024 à 7h30

## Chapitre II : les pratiques de la RSE et la norme ISO 26000

---

encourage également la participation de la société civile, des organisations professionnelles, des gouvernements, des organismes des Nations unies, des universités et de toute autre organisation.

La signature du Pacte Mondial est une démarche volontaire de la part de l'entreprise. Les entreprises adhérentes s'engagent à progresser chaque année dans chacun des 4 thèmes du Pacte mondial et doivent remettre un rapport annuel appelé Communication sur le Progrès (COP) expliquant les progrès qu'elles ont réalisés.

### 1.3.4 Les principes d'Équateur

Lancé en 2003, les « Principes de de l'Équateur » sont des principes utilisés par des grandes banque internationales. Ils impliquent la prise en compte des critères sociaux, sociétaux et environnementaux dans le financement de projets. Les principes se posent en base d'un financement responsable et respectent les standards édictés par la Banque Mondiale.

Ainsi, les principes de l'Équateur, qui sont à leur quatrième référentiel (EP4), sont un référentiel du secteur financier pour l'identification, l'évaluation et la gestion des risques sociaux et environnementaux pour les opérations de financement de projet<sup>42</sup>. Ils s'appuient sur les normes de performance en matière de durabilité environnementale et sociale et sur les directives générales et spécifiques au secteur d'activité financier, en matière d'environnement, de santé et de sécurité de la société financière internationale. Il est possible de trouver plus d'information sur ces normes et directives sur le site dédié aux standards environnementaux et sociaux de la société financière internationale. Les 78 institutions financières provenant de 33 pays ayant adopté les principes de l'Équateur à la fin d'avril 2013 représentent une part majoritaire de l'activité de financement de projet dans le monde.

### 1.4 Les normes

Pour mettre en œuvre ces démarches, les entreprises disposent également d'autres outils de type «standards » ou « normes » portant sur les thématiques sociales et environnementales. Il s'agit d'un ensemble de procédures, de pratiques et de dispositions détaillées appliquées par des entreprises en vue de gérer de manière efficace et efficiente différents aspects de l'activité entrepreneuriale. Ces normes se fondent sur une démarche consensuelle prenant en compte les avis et observations des parties prenantes. Elles sont applicables à tout organisme, petit ou

---

<sup>42</sup> : [https://equator-principles.com/app/uploads/EP4\\_French.pdf](https://equator-principles.com/app/uploads/EP4_French.pdf) consulté le 21/04/2024 à 09h40

## Chapitre II : les pratiques de la RSE et la norme ISO 26000

---

grand, quel que soit le produit ou le service fourni, dans tout secteur d'activité. Nous pouvons citer:

### 1.4.1 L'Organisation Internationale de Normalisation (ISO)

L'Organisation internationale de normalisation, généralement désigné sous le sigle ISO, choisi pour être le sigle identique dans toutes les langues (ce choix est un exemple de normalisation), est un organisme de normalisation international composé de représentants d'organisations nationales de normalisation de 167 pays, selon le principe d'un membre par pays<sup>43</sup>. L'ISO est le plus grand organisme de normalisation au monde et demeure une organisation non gouvernementale. Plusieurs normes de l'ISO ont une relation étroite avec la RSE. Parmi eux :

- ISO 9000 qui visent essentiellement les efforts qu'une organisation réalise pour répondre aux exigences de qualité de ses clients et améliorer leur satisfaction dont l'ISO 9001.
- La série ISO 14000 dédiée à la gestion de l'impact environnemental plus spécifiquement, la norme ISO 14001 publiée en septembre 1996, et qui a fait l'objet d'une révision en 2004, définit les exigences relatives à la mise en œuvre d'un système de management environnemental (SME) quel que soit sa taille et son domaine d'activité. Elle est aussi un élément de la triple certification « qualité-sécurité et environnement » ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.
- La norme ISO 22000 relative à un système de management de la sécurité des denrées alimentaires. Le 1er novembre 2010, l'ISO a publié la première norme en responsabilité sociale qui est la norme ISO 26000<sup>44</sup>, adoptée par 73% des pays membres participants. Elle définit la RSE comme la maîtrise par celle-ci « des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société ; prend en compte les attentes des parties prenantes; respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement ; et qui est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations »<sup>45</sup>. Cette définition est le fruit du consensus de plus de 400 experts représentant 99 pays.

---

<sup>43</sup><https://www.iso.org/fr/home.html> consulté le 21/04/2024 à 12h08

<sup>44</sup>[https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/store/fr/PUB100258\\_fr.pdf](https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/store/fr/PUB100258_fr.pdf) consulté le 21/04/2024 à 14h30

<sup>45</sup> Présentation de la plateforme RSE Algérie archives.dimed.gouv.fr

### 1.4.2 La norme « EMAS »

Le règlement EMAS (Eco Management and Audit Schème), également appelé Eco-Audit, est une norme européenne lancée en 1995 et révisée en 2004. Il définit un système volontaire basé sur l'amélioration continue des performances environnementales. Le système de vérification européen, l'EMAS, reconnaît explicitement la norme ISO 14001 depuis sa seconde version, parue au JOCE le 24 avril 2001. Règlement (CE) n° 761/2001 du Parlement Européen et du Conseil du 19 mars 2001<sup>46</sup> permettant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

Ce règlement prescrit ainsi les exigences relatives à la mise en place d'un système de management de l'environnement et permet à un organisme de définir une politique environnementale et des objectifs d'amélioration de ses performances environnementales. L'EMAS prend en compte les aspects liés aux achats, aux pratiques des sous-traitants et fournisseurs, aux activités de transports, aux produits et à leurs impacts sur la biodiversité. La grande différence avec ISO 14001 est que le règlement EMAS oblige l'entreprise qui s'y engage à mettre à la disposition des parties intéressées une déclaration environnementale.

### 1.4.3 La norme « AA 1000 » relatives aux missions d'assurances

La norme AA1000 est considérée comme la première norme mondiale relative aux missions d'assurance sur le développement durable. Elle a été développée pour assurer la crédibilité et la qualité des performances et la communication sur le développement durable et était le fruit d'une vaste consultation impliquant des centaines d'organisations issues du monde professionnel, de la communauté des investisseurs, des ONG, du monde du travail et des entreprises.

Les missions de la norme sont d'évaluer et d'émettre des conclusions sur<sup>47</sup> :

- La nature et le degré d'adhésion de l'organisation concernée aux principes d'AccountAbilityAA1000 et le cas échéant.

---

<sup>46</sup> : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/ALL/?uri=CELEX%3A32001R0761> consulté le 21/04/2024 à 18h47

<sup>47</sup> Norme AA1000 relative aux missions d'assurance 2008. Disponible sur : <https://www.enviroptim-rse.fr/documentation/AA1000.pdf> consulté le 22/04/2024 à 9h

## Chapitre II : les pratiques de la RSE et la norme ISO 26000

---

- La qualité de l'information fournie au public sur ses performances en matière de développement durable.

### 1.4.4 La norme « SA 8000 »

Cette norme est fondée sur la déclaration universelle des droits de l'Homme, sur la convention internationale aux droits de l'enfant de l'ONU et sur plusieurs conventions de l'OIT. Elle se consacre spécifiquement aux droits des travailleurs et certifie les entreprises qui y souscrivent dans l'ensemble du périmètre qu'elles recouvrent.

### 1.4.5 La norme ISO 45001: (Occupational Health and Safety Assesment Series)

En 2021, La norme ISO 45001 a remplacé la norme OHSAS 18001 (Occupational Health and Safety Assesment Series). Cette nouvelle norme propose des méthodes pour améliorer la sécurité au travail qui peuvent être mises en place dans les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité<sup>48</sup>. Ainsi, cette norme permet à une entreprise de prouver au monde entier qu'elle a pris les mesures nécessaires pour réduire le nombre d'accidents du travail ou de maladie professionnelles.

## 1.5 L'audit social

L'audit social est un processus exercé par des professionnels qui vise à examiner les opérations des différentes activités de la fonction ressources humaines, il consiste donc, à rendre compte dans des sites de production des conditions de travail des salariés et permet donc de comparer la réalité constatée avec les exigences inscrites dans le référentiel de l'entreprise. L'audit permet de réaliser des bénéfices considérables tels que : la comparaison de la qualité sociale de l'entreprise avec les standards externes avec celle de ses concurrents ; il est dans plusieurs cas régulier et est conduit la plupart du temps chaque année, en phase avec l'audit financier et il est soumis à une vérification extérieure et permet de garantir l'objectivité des résultats et la crédibilité de la démarche, notamment vis-à-vis des publics extérieurs à l'entreprise. L'audit social permet ainsi, à l'entreprise de se donner des objectifs de progrès, en l'amenant à surveiller particulièrement certains aspects de son activité, il aide celle-ci à contrôler son propre développement, en accord avec ses engagements. L'entreprise surveille mieux ses activités et ses pratiques, reconnaît elle-même ses « failles » et devient ainsi dans l'avenir moins vulnérable aux attaques extérieures qui pourraient profiter de ces faiblesses.

---

<sup>48</sup><https://ohsas-18001.fr/> consulté le 22/04/2024 à 10h30

**1.6 L'investissement socialement responsable (ISR) :** est un moyen relativement nouveau qui contribue à promouvoir la RSE. Ce type d'investissement est défini comme une sorte d'investissement qui est concerné par son impact sur la société et l'environnement. Bien que ce ne soit pas un outil utilisé par l'entreprise elle-même, ces instruments financiers sont considérés par plusieurs comme l'un des vecteurs les plus efficaces pour appliquer la RSE dans l'industrie et proposent des critères qui doivent être respectés par les entreprises qui souhaitent répondre aux exigences applicables (Rodié, 2007). En somme, la tendance des ISR semble gagner en popularité auprès des investisseurs, et donc plusieurs entreprises ont des incitatifs économiques à adapter leurs pratiques au niveau social et écologique afin de se qualifier pour ce type d'investissement.

### 1.7 Les labels

Les labels ou les étiquettes sont des signes qui permettent aux consommateurs d'identifier des caractéristiques qualitatives et d'obtenir des informations sur les conditions sociales et environnementales qui entourent la fabrication des biens ou des services ou encore le comportement des entreprises détenues. Ils sont fournis par des ONG, des syndicats ou des pouvoirs publics. Cette dernière décennie s'est illustrée par le nombre croissant de labels existants. Face à cette prolifération et face au manque de contrôle externe de certains labels, les risques de confusion et de perte de confiance des consommateurs sont importants. C'est la raison pour laquelle un contrôle externe est nécessaire afin de redonner une crédibilité et une qualité aux labels utilisés par les entreprises.

## 2. Les enjeux de la RSE

Quand il s'agit des conséquences d'un engagement socialement responsable d'une entreprise vis-à-vis de son environnement et de la société plusieurs enjeux peuvent être cités :

**2.1 Enjeux politiques de la RSE :** Depuis quelques années, le débat s'est ouvert sur les problèmes causés par la mondialisation de l'économie internationale. La question qui se pose est de savoir si le développement économique à l'échelle mondiale ne risque pas, progressivement, de détériorer les conditions de travail. Si la mondialisation des marchés offre aux entreprises un pouvoir de négociation sur les Etats nationaux dans l'objectif d'obtenir des conditions optimales d'investissement, elle menace donc le respect de certaines normes de

## Chapitre II : les pratiques de la RSE et la norme ISO 26000

---

travail qui sont le reflet des droits fondamentaux de l'être humain et qui, pour cette raison, devraient être respectées dans tous les pays du monde<sup>49</sup>.

Pour répondre aux défis de nature sociale que pose la question de la mondialisation, plusieurs solutions sont envisageables. Longtemps, la protection internationale des droits de l'homme a été conçue dans une perspective exclusivement, ou presque, étatique. Les Etats étant incapables de s'assurer seuls les exigences du développement durable, la régulation traditionnelle imposée par l'Etat aux entreprises et aux citoyens, semble faire une place de plus en plus importante à la Co-régulation et à l'autorégulation. Les regards se tournent vers les entreprises, les acteurs les plus influents de cette société, pour trouver une réponse aux problématiques sociales et environnementales posées en partie par leurs activités. Les entreprises se voient de plus en plus présumées de remplir leur rôle social et de combler les échecs du marché et des Etats dans la régulation des droits sociaux. Dans ce contexte, l'implication de l'entreprise dans la logique de RSE se construit comme un outil parmi d'autres de promotion du respect des normes sociales. La question posée en permanence dans le débat sur la tendance de responsabilisation sociale de l'entreprise est celle de la convergence entre d'une part, les objectifs politiques attendus par les Pouvoirs publics et les ONG et d'autre part, les intérêts économiques de l'entreprise. En d'autres termes, les entreprises qui se lancent dans une démarche de gestion de la RSE et donc participer à s'assurer un développement durable sont convaincues qu'elles y ont un intérêt économique, qu'il s'agisse de conquérir un nouveau créneau du marché. Il s'avère donc que les enjeux politiques rencontrent les enjeux stratégiques des entreprises, dans la mesure où la réussite des uns dépend de la stratégie employée par les autres.

**2.2 Enjeux stratégiques pour l'entreprise :** L'enjeu stratégique de la gestion de la RSE pour les entreprises s'inscrit dans un calcul de rentabilité des investissements potentiels imposés par ce programme. Le modèle développé par Reynaud permet distinguer les différentes facettes de comportement de l'entreprise face aux questions de RSE. Le développement de cette grille d'analyse fait savoir trois choix stratégiques possibles : communication sur la RSE non couplée à la production « Les Beaux Parleurs » ; pratiques de production respectant la RSE sans être communiquées « Les Suiveurs Muets » ; production respectant les règles de RSE et communication sur la RSE. Le premier choix consiste à communiquer sur le thème de RSE en l'absence de pratiques (production, recherche ou commercialisation) conformément aux principes de la RSE. Les Beaux Parleurs se lancent souvent dans les actions de mécénat ou dans

---

<sup>49</sup> Philippe Robert-Demontrond, « L'entreprise socialement responsable : de l'idéal de citoyenneté à la question des incivilités ordinaires », Revue internationale de psychosociologie, vol : IX, 2003, page 27.

## Chapitre II : les pratiques de la RSE et la norme ISO 26000

---

les communications autoproclamées. A court terme, cette stratégie permet d'instaurer une image éthique de l'entreprise à moindre coût. Toutefois, en négligeant les pratiques de RSE, l'entreprise risque de détruire durablement son image, une fois que ce comportement opportuniste est dévoilé. La deuxième stratégie concerne les entreprises optant pour des pratiques suivant les règles de RSE sans toutefois aboutir à une politique de communication. L'absence de communication éthique provient : de l'absence de communication des concurrents ; de la recherche de réduction des coûts dans un marché non sensible ou de capacités financières insuffisantes pour la mise en œuvre d'une politique plus intégrative. La troisième stratégie consiste à une combinaison de la production conforme à la RSE et les communications au sujet. Il s'agit du cas des entreprises s'engageant dans une démarche de labellisation sociale, jugée comme une gestion active de la RSE.

**2.3 Enjeux écologiques** : Il s'agit des enjeux liés à l'environnement naturel, ils déterminent l'importance des ressources naturelles qui deviennent de plus en plus limitées, nous pouvons citer par exemple<sup>50</sup> : la prévention de la pollution par les entreprises ; l'utilisation responsable et durable des ressources naturelles; la limitation des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise ; la réduction de la consommation d'énergie ; le tri et le recyclage des déchets.

**2.4 Enjeux sociaux et sociétaux** : L'entreprise joue un rôle social de premier ordre, que ce soit vis-à-vis de ses salariés ou vis-à-vis de la société dans son ensemble. Du point de vue social, cela peut porter sur : l'amélioration de la sécurité au travail ; le dialogue social et la motivation des salariés; la gestion des compétences ; la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes au travail ; ainsi que la diversité ethnique, sociale et culturelle au sein des équipes. Du point de vue sociétal, cela concerne essentiellement : le développement du tissu économique local ; Les actions de mécénat et de sponsoring ; La réinsertion professionnelle, etc.

**2.5 Enjeux économiques** : Pour faire face à la globalisation et aux évolutions du marché, les entreprises devront s'adapter aux différentes mutations des secteurs de l'économie. Dans ce cas, il est favorable d'adopter une démarche de RSE qui va assurer : la compétitivité et l'innovation technique et sociétale ; la promotion d'une politique d'achats responsables ; le respect de l'éthique des affaires et de la déontologie de la profession et l'évaluation de l'impact des actions RSE mises en place et d'en organiser la communication.

---

<sup>50</sup><http://www.rsealgerie.org/fr/> consulté le 23 /04/2024 à 14h04

### 3. La norme ISO 26000 dans le cadre de la RSE

#### 3.1 Présentation de la norme ISO 26000

L'ISO est un acteur majeur de la normalisation internationale et le plus grand producteur des normes internationales<sup>51</sup>. Plus de cinq années ont été nécessaires pour son élaboration et sa négociation. Publiée le 1 novembre 2010<sup>52</sup>, les initiatives de projet de norme ISO 26000 conduisent à de nouvelles formes de modèle normatif. En ce sens, les organismes de normalisation dressent un tableau très positif des normes et de leur efficacité. Ils concèdent les normes comme une source d'économie, voire une nécessité absolue. Pour ces acteurs, les normes ont un impact positif sur la société dans son ensemble, consommateurs peuvent bénéficier de produits alliant qualité, sécurité et comptabilité internationale, les entreprises qui certifient envoient un signal positif qui se ressent à l'échelle internationale. Les gouvernements sont soutenus dans leur mission de protection de la publique grâce la normalisation.

Le guide ISO 26000 a pour objectif de définir clarifier et uniformiser la RSE au niveau international ; les organisations volontaires peuvent s'appuyer sur ce document de référence afin de s'engager dans une démarche socialement responsable dans la mesure où la RSE est un concept pluridisciplinaire qui nécessite un dialogue multipartite, la procédure d'élaboration du référentiel repose sur la recherche d'un consensus entre toutes les parties prenantes concernées, industries, organisations, syndicales, gouvernement, ONG, associations de consommateurs, universitaire professionnel de l'audit et du conseil..... Il s'agit donc d'un processus innovant mené par l'ISO qui souhaite apporter une réponse collective et participative entre les différentes catégories d'acteurs concernés et entre les pays du Nord et les pays du Sud, à cette question de la construction d'une norme internationalement reconnu relative à la RSE. C'est pourquoi les pays en développement sont étroitement associés à sa conception afin de limiter le risque que cette nouvelle ne soit perçue comme une initiative des pays riches, alors qu'elle doit relever d'une vision partagée à l'échelle mondiale. en France L'AFNOR contribue activement à sa réalisation notamment par la publication du référentiel SD 21000 qui se veut un guide à la

---

<sup>51</sup> Voir la présentation sur le site internet de l'organisation <http://www.iso.org> .consulté le 22/04/2024 à 17h 11

<sup>52</sup> Nicolas Postel, Richard Sobel avec la collaboration de Frédéric Chavy, « Dictionnaire Critique de la RSE » ; 2013 p.262

## Chapitre II : les pratiques de la RSE et la norme ISO 26000

---

disposition des entreprises désireuses de s'engager dans une démarche de RSE ou développement durable et de mettre en place une stratégie appropriée<sup>53</sup>.

En effet la réalité et la perception des performances d'une organisation dans une perspective de la responsabilité sociétale peuvent influencer, entre autres<sup>54</sup> :

- Ses avantages concurrentiels.
- Sa réputation ;
- Sa capacité à attirer et à retenir ses salarié(e)s ou ses membres, ses clients ou ses utilisateurs ;
- Le maintien de la motivation et de l'engagement de ses employés, ainsi que de leur productivité ;
- La vision des investisseurs, des propriétaires, des donateurs, des sponsors et de la communauté financière ;
- Et ses relations avec les entreprises, les pouvoirs publics, les médias, les fournisseurs, les pairs, les clients et la communauté au sein de laquelle elle intervient.

### 3.2 Normalisation des pratiques de la RSE :

Le cadre normatif touche bien le domaine de la responsabilité sociétale des entreprises, qui revêt actuellement une grande importance tant au niveau national qu'international .pour avoir une compréhension claire de la situation, il est essentiel de différencier les divers dispositifs car ils ne remplissent pas les mêmes fonctions.

En matière de RSE, le département de communication de l'URSS a pour objectif d'intégrer tous les outils permettant d'orienter et d'accompagner les entreprises et de diffuser l'information sur ces pratiques (reporting). A l'inverse, le domaine comportemental regroupe l'ensemble des mesures normatives de suivi des pratiques RSE spécifiques au sein d'une entreprise.

Par ailleurs, nous notons que différents niveaux de cadres normatifs existent dans chaque domaine. Ces niveaux reflètent également le degré de standardisation et de diffusion des pratiques RSE , en effet , le niveau N0 sur les deux axes reflète des initiatives spécifiques à l'entreprise, souvent internes , qui peuvent être totalement inadaptées aux exigences communément admises .a l'inverse , le niveau N3 ( pour le comportement )ou N2 ( pour la communication) représente des initiatives très standardisées , reconnues au niveau international

---

<sup>53</sup> Lépineaux.F et autres. Op. Cite p. 149

<sup>54</sup><https://www.iso.org/fr/> Consulté le 22/04/2024 à 21h10

## Chapitre II : les pratiques de la RSE et la norme ISO 26000

---

ou garanties par des certifications .cela montre que la RSE possède déjà un capital normatif bien établi , structuré et articulé autour de textes cadres complémentaires et interdépendants .

L'encadrement normatif des pratiques de RSE représente une formidable opportunité pour les institutionnaliser à l'échelle internationale , cependant , alors que certains mettent en avant l'efficacité de la normalisation pour proposer des solutions standardisées aux pratiques de RSE , d'autre craignent que cela ne nuise aux initiatives locales et adaptées au cas par cas .il est donc important de s'interroger sur la nature et la portée de l'impact de la normalisation sur la RSE .les espoirs et les inquiétudes liés à cette normalisation sont principalement dus au

Caractère conventionnel des normes et des labels source de leur efficacité implicite <sup>55</sup>.pour comprendre cela, nous devons nous tourner vers les théories des conventions, cette dernière reliant l'utilisation des conventions au comportement rationnel de coordination rationnelle .Ce sont des choix collectifs, des codes de conduite, des solutions standards a des problèmes collectifs. (Voir la figure numéro 5, annexe 2)

**3.3. La structure de la norme ISO 26000 :**la structure de la norme ISO 26000 comprend sept articles ,ainsi qu'un avant –propos , une introduction et une section d'annexe .les deux premiers articles ressemblent à ceux des autres norme ISO , mais le document est très différent ,il est beaucoup plus volumineux (127 pages ) et son contenu s'éloigne des procédures et prescriptions habituelles pour aborder un sujet plus complexe nécessitant de nombreuses définition et parfois des prises de décisions .les sept articles de la norme sont les suivants :

1. Domaine d'application
2. Termes et définitions
3. Appréhender la responsabilité sociétale
4. Principes de la responsabilité sociétale
5. Identifier sa responsabilité sociétale et dialoguer avec les parties prenantes
6. Lignes directrices relatives aux questions centrales de responsabilité sociétale
7. Lignes directrices relatives à l'intégration de la responsabilité sociétale dans l'ensemble de l'organisation

---

<sup>55</sup> Vincent Helfrich .Op.Cite.P.11

## Chapitre II : les pratiques de la RSE et la norme ISO 26000

---

(Voir le tableau numéro 1, annexe 3)

**3.4. Aperçu global de la norme** : pour fournir une vue d'ensemble initial de la norme, une figure permet de saisir d'un seul coup d'œil le contenu de l'ISO 26000 (voir la figure numéro 6, annexe 4)

### Conclusion

Il est indéniable que le processus de standardisation de la RSE a des conséquences pour les deux mondes qui rencontre. Le domaine de la normalisation évolue avec ce nouveau modèle d'expertise, nécessitant une innovation organisationnelle et redéfinissant la notion d'expert en normalisation. Par exemple, avec des normes comme ISO 26000, le système de normalisation aborde des sujets sociopolitiques. L'élargissement de ses compétences peut ainsi affecter son image conventionnelle, son rôle dans la société et l'efficacité de cette approche réglementaire dans ces domaines.

La question de l'appréciation et de l'évaluation d'un comportement responsable reste un sujet difficile car le contexte joue un rôle important et la RSE couvre des domaines très larges, donc élaborer des critères pour évaluer le niveau d'engagement reste une question difficile.

## **Chapitre III :**

### **La RSE en Algérie, état des lieux**

### Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux :

#### Introduction :

Les pratiques de RSE varient d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre et dépendent de nombreux facteurs, notamment la législation nationale, le niveau de développement syndical, la culture, les pratiques de gestion, ainsi que le contexte économique et politique. Dans ce contexte, les entreprises algériennes sont confrontées à des pressions sociales, environnementales et économiques. Il est impératif pour elles d'adopter et de mettre en œuvre une stratégie de réponse permettant de transformer ces contraintes en opportunités stratégiques proactives. En effet le développement de la RSE pourrait potentiellement renforcer la compétitivité des entreprises algériennes dans un contexte de mondialisation croissante.

Ce chapitre a pour objet de présenter le champ de la RSE au sein des entreprises algériennes, pour cela nous allons dans un premier temps de présenter le cadre institutionnel et réglementaire des entreprises algériennes en matière de la RSE. En second lieu nous allons aborder la dimension de la RSE dans le stratégie de politique algérienne, et puis nous présenterons l'adoption de la norme ISO 26000 et enfin nous présenterons les limites et les implications de la démarche RSE en Algérie.

#### 1. Le cadre institutionnel, juridique et réglementaire de la RSE en Algérie

Malgré l'existence et la persistance des problèmes environnementaux, nous ne pouvons ignorer les efforts qui ont été déployés ces dernières années, notamment en ce qui concerne la création d'un cadre juridique permettant de résoudre l'ensemble des problèmes. Après un long effondrement de la culture écologique, l'Etat algérien a initié puis renforcé des mesures dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable, de sorte que les aspects écologiques ont progressivement occupé une place importante dans les décisions économiques.

##### 1.1 Le cadre institutionnel de la RSE en Algérie

La RSE trouve ses origines avec le développement de l'avènement du développement durable. Cette approche repose sur un certain nombre de mesures de gestion environnementale. Dans ce qui suit-on examine le cadre juridique et institutionnel de la RSE Algérie.

## Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

---

**1.1.1 Observation nationale de l'environnement et du développement durable (ONEDD)** est un observatoire public à caractère industriel et commercial institué par le décret n° 02-115 du 3 avril 2002<sup>56</sup>.

Il constitue une composante du système mis en place par l'Etat pour assurer la mise en œuvre des politiques environnementales dans le cadre de la Stratégie Nationale de l'Environnement (SNE) et du Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable.

Les missions de l'ONEDD sont citées dans les points suivants<sup>57</sup> :

- Collecte de données et d'information liée à l'environnement et au développement durable auprès des institutions nationales et des organisations professionnelles.
- Gestion, analyse et traitement des données et information liées à l'environnement et au développement durable.
- Publication et diffusion d'outils d'information et d'aide à la décision (Rapport sur l'Etat de L'environnement (RNE), monographie thématique et régionale, bulletins thématiques<sup>58</sup>

Par ailleurs, l'ONEDD dispose de quatre laboratoires régionaux : LRC à Alger, LRR est à Constantine, LRO est à Oran et LR Sud à Ouargla, et plusieurs autres répartis sur tout le territoire et avec des rôles différents, tels que :

- Dispose d'un patrimoine constitué de station de surveillance de l'Etat du milieu naturel : eau, air, sol.
- Analyse des déchets industriels.
- Intervention en cas de contamination accidentelle.
- Réaliser des études environnementales (études d'impact, études de dangers, évaluations environnementales).

Les activités de l'ONEDD, sont résumées dans les points suivants<sup>59</sup> :

- S'efforce de fournir aux collectivités ou aux particuliers des services de pointe qui contribuent à la qualité de vie et à l'environnement.
- La surveillance de l'environnement naturel et la protection de la qualité de l'air et de l'eau.

---

<sup>56</sup> Journal officiel de la République algérienne n° 22,3 avril 2002, p. 10.

<sup>57</sup><https://www.onedd.org/> Consulté le 01/05/2024 à 15h45

<sup>58</sup><https://www.onedd.org/mission> Consulté le 01 /05/2024 à 16h38

<sup>59</sup><https://www.onedd.org/savoir> Consulté le 01/05/2024 à 19H00

## Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

---

- La surveillance environnementale du milieu naturel repose sur le suivi d'indicateurs physico-Chimique et microbiologique, ces milieux sont contrôlés en semi-continu, maîtrisant ainsi l'impact des activités humaines sur l'environnement.
- Et pour y parvenir, l'ONEDD dispose d'un réseau de laboratoires régionaux et de stations de surveillance qui contrôlent la qualité du milieu d'enregistrement : plages, lacs, chottes, oueds.....etc.

### 1.1.2 LE Centre National des Technologies de Production Plus Propre(CNTPP)

S'appelle aussi le middle national des innovations de génération par ailleurs propre (CNTPP) est un établissement ouvert à caractère industriel et commercial créé par le décret exécutif n°02-262 du 17 aout 2002, modifié et complété le décrit exécutif n°19-11 janvier 2019, il est placé sous la tutelle du ministère de l'environnement<sup>60</sup>.

Les missions du CNTT sont les suivantes<sup>61</sup> :

- La réalisation de la politique nationale visant à protéger l'environnement, comprend des mesures pour réduire les formes de pollution et de nuisance industrielles à la source, ainsi qu'une utilisation écologiquement rationnelle des ressources naturelles.
- Il agit comme un coordinateur et un catalyseur pour favoriser un marché national axé sur la production propre, en accord avec les objectifs de protection de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles, notamment de l'eau, de l'énergie et des matières premières.

Les objectifs principaux du CNTPP sont les suivants<sup>62</sup> :

- Faciliter le partage de connaissances et d'expériences techniques sur les pratiques de production plus propre.
- Encourager le développement d'une industrie respectueuse de l'environnement en favorisant l'adoption de procédés de fabrication moins polluants et plus économes en ressources naturelles.
- Accroître la productivité et la compétitivité des entreprises algériennes tout en respectant les normes environnementales.

### 1.1.3 L'Office Central de la Répression de la Corruption (OCRC)

Il a été établi conformément à l'article 24 bis de la loi n° 06-01 du 20 février 2006, relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, avec des modifications et des ajouts ultérieurs. Cet

---

<sup>60</sup> Journal officiel de la République algérienne n° 56,18 aout 2002, p. 5.

<sup>61</sup><https://cntppdz.com/> Consulté le 01/05/2024 à 20h17

<sup>62</sup><https://cntppdz.com/> Consulté le 01/05/2024 à 22h13

## Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

---

office agit en tant que service central spécialisé dans la police judiciaire, dédié à la lutte contre la corruption. Son siège est basé à Alger<sup>63</sup>.

Dans le cadre de ses missions telles que définies par la législation en vigueur, l'office a pour responsabilités principales, notamment <sup>64</sup> :

- La collecte, la centralisation et l'exploitation de toute information permettant de détecter et de lutter contre les actes de corruption ;
- La réunion des preuves et la conduite d'enquêtes sur les faits de corruption en vue de traduire les autres devant la juridiction compétente ;
- Le renforcement de la collaboration et de l'entraide avec les organismes anti-corruption, ainsi que l'échange d'informations lors des enquêtes en cours ;
- La proposition aux autorités compétentes de toutes mesures visant à garantir le bon déroulement des investigations dont il est chargé.

### 1.1.4 L'agence nationale des déchets(AND) :

L'agence nationale des déchets a été établie par le décret exécutif n° 02-175 du 20 mai 2002, relevant du ministère de l'Environnement et des Énergies Renouvelables. Elle a pour mandat, dans le cadre d'une mission de service public, de fournir des informations et de sensibiliser sur les méthodes de tri, de collecte, de transport, de traitement, de valorisation et d'élimination des déchets. Son rôle inclut également la constitution d'une base de connaissances sur la gestion des déchets et sa diffusion aux collectivités locales et aux secteurs d'activité<sup>65</sup>.

Dans le cadre de ses attributions légales, l'office a pour missions principales<sup>66</sup>:

- Apporter un soutien aux collectivités locales dans la gestion des déchets et de traiter les données et informations relatives aux déchets ;
- Établir et maintenir à jour une base de données nationale sur les déchets ;
- Initier, réaliser ou contribuer à des études, des recherches et des projets pilotes ;
- Diffuser des informations scientifiques et techniques ;
- Concevoir et participer à la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et d'information.
- Mettre en place et exploiter le Système public de reprise et de valorisation des déchets d'emballages EcoJem.

---

<sup>63</sup><https://interieur.gov.dz/> Consulté le 02/05/2024 à 7h22

<sup>64</sup><https://www.ocrc.gov.dz/fr/presentation#missions-de-l-office> Consulté le 02/05/2024 à 9h03

<sup>65</sup> Journal officiel de la République algérienne n° 37,26 Mai 2002, p. 6.

<sup>66</sup><https://and.dz/presentation/apropos/> consulté le 02/05/2024 à 12h36

## Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

---

L'Agence nationale des déchets s'engage également à fournir un soutien technique aux entreprises à différents stades de leurs projets environnementaux, à leur fournir les informations nécessaires pour développer leurs activités dans la gestion des déchets, à partager leur expérience, et à les impliquer dans des séminaires et des ateliers sur la gestion des déchets.

### 1.2 Les dispositifs législatifs et règlementaires

Plusieurs textes législatifs et règlementaires ont été adoptés pour réguler les relations de travail, protéger la santé des travailleurs, promouvoir le respect des droits humains, préserver l'environnement et lutter contre la corruption. En ratifiant les conventions internationales appropriées, l'Algérie a adapté sa législation sociale et environnementale, créant ainsi un cadre favorable à la mise en œuvre de la RSE.

#### 1.2.1 Le code du travail :

Concernant les droits de l'homme, l'Algérie assume un mandat de membre élu du conseil des droits de l'homme de l'ONU pour la période 2014-2016, suite à sa 25ème session à Genève. Il s'agit de sa première participation depuis sa réélection en novembre 2013 en tant que membre du conseil. Lors de cette session, plusieurs points ont été mis en avant <sup>67</sup>:

- Approfondissement du processus démocratique et de l'état de droit, en garantissant les droits fondamentaux des citoyens.
- Engagement à réaliser les objectifs du millénaire pour le développement, avec la volonté de répondre aux principaux défis mondiaux de développement.
- Le rapport national de 2010 sur les objectifs du millénaire pour le développement couvre la période 2005-2010, exposant la situation en Algérie pour chacun des huit objectifs, les avancées réalisées, les défis persistants et les moyens nécessaires pour les atteindre.
- Les progrès dans les domaines socio-économiques, notamment l'aide à l'emploi des jeunes, la protection des droits de l'enfant, la promotion de la femme et sa représentation dans les organes élus.<sup>68</sup>

#### 1.2.2 Droit de l'environnement

En 2011, l'Algérie s'est classée au 42ème rang mondial en matière de protection de l'environnement parmi 153 pays étudiés. Elle est ainsi devenue le premier pays arabe et le deuxième en Afrique selon un classement élaboré par des chercheurs américains spécialisés en environnement. Ce classement repose sur divers critères tels que la qualité de l'air et de l'eau,

---

<sup>67</sup><https://www.un.org/fr/> Consulté le 02/05/2024 à 21h01

<sup>68</sup><https://www.unicef.org/algeria/protection-de-lenfant> Consulté le 03/05/2024 à 06h33

## Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

---

la biodiversité, les pressions exercées sur les écosystèmes, la gestion des déchets et la gouvernance environnementale.

Dans cette optique, l'Algérie a organisé plusieurs salons dédiés à l'environnement et au développement durable. Par exemple, le premier Salon international de l'environnement s'est tenu du 5 au 8 mars 2012, mettant en avant les équipements, technologies et services environnementaux, notamment dans les domaines du traitement de l'air, de la gestion des déchets, des risques environnementaux, des sols contaminés et de l'exploitation des énergies renouvelables. Une journée d'information destinée à la société civile sur les enjeux de la conférence de l'ONU sur le développement durable<sup>69</sup>, mettant en avant les positions défendues par l'Algérie et l'Afrique face aux défis des changements climatiques et en faveur du développement durable. De plus, deux salons dédiés au développement durable ont eu lieu du 15 au 17 octobre 2012 à Oran, notamment le salon "Era" organisé par la chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie<sup>70</sup>, et le salon "EnviroAlgérie" parrainé par le ministère fédéral de l'économie et de la technologie d'Allemagne.

Actuellement, l'Algérie met en œuvre des stratégies visant à préserver l'environnement dans divers secteurs. Des politiques sectorielles sont élaborées et déployées dans les domaines de l'éducation et de la sensibilisation environnementale, de la préservation et de la gestion de l'eau, de la conservation des sols et des forêts, de la protection des écosystèmes fragiles tels que le littoral, la steppe et le Sahara, du développement rural et de l'amélioration des conditions de vie des populations, de la dépollution industrielle, et de la préservation du patrimoine archéologique, historique et culturel.

### 1.2.3 Lois dites de 2ème génération pour le développement durable :

Parmi les lois promulguées pour le développement durable, nous pouvons mentionner les suivantes :

- Loi n° 01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.
- Loi n° 04-20 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable.
- Loi n° 02-02 relative à la protection et à la valorisation du littoral.
- Loi n° 03-10 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable.

---

<sup>69</sup> La journée organisée en Avril 2012 à Alger : l'objectif de cette journée était d'informer la société civile sur les enjeux et les thèmes de la Conférence de Rio+20, d'une part, et de l'éclairer sur les attentes de la Communauté internationale et, notamment, sur la position de l'Algérie sur les questions à l'ordre du jour d'autre part

<sup>70</sup><http://portail.cder.dz/spip.php?article2758> Consulté le 03/05/2024 à 09h55

## Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

---

- Plan National Climat : Le plan national climat (PNC) représente l'élément central de la stratégie de l'Algérie pour contrer les impacts du changement climatique. Il englobe toutes les actions planifiées des différents secteurs à long terme, couvrant à la fois les aspects d'adaptation aux changements climatiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)<sup>71</sup>.
- Le décret exécutif n° 07-145 du 19 mai 2007 détermine le champ d'application, le contenu et les modalités d'approbation des études et avis d'impact sur l'environnement<sup>72</sup>.
- La loi n° 19-05 du 17 juillet 2019 traite des activités nucléaires, établissant des dispositions générales pour assurer la protection des individus, des biens et de l'environnement, ainsi que la sûreté et la sécurité des installations nucléaires et des sources de rayonnements ionisants<sup>73</sup>.
- La loi n° 01-20 concerne l'aménagement et le développement durable du territoire, visant à garantir un développement équilibré et durable de l'espace national, en se basant sur des choix stratégiques et des politiques favorisant cet objectif<sup>74</sup>.
- La loi n° 04-09 se concentre sur la promotion des énergies renouvelables : définissant ces énergies et mettant en place des mécanismes pour leur promotion et leur développement, y compris un observatoire national dédié<sup>75</sup>.
- L'accord de coopération dans le domaine des transports maritimes entre le gouvernement algérien et le gouvernement italien : vise à promouvoir la coopération dans le domaine maritime, la coordination des activités maritimes, et l'échange d'informations pour assurer la sécurité et la sûreté dans la navigation entre les deux pays<sup>76</sup>. En parallèle, plusieurs institutions ont été créées pour renforcer le cadre institutionnel<sup>77</sup>.
- 1.2.3.11 Economie verte, le double objectif de la croissance et de la création d'emplois : Lors d'une conférence organisée en Algérie le 28 mars 2012 par le programme "Développement Économique Durable" avec la Direction Générale de la PME du Ministère de l'Industrie, il a été discuté de l'importance d'intégrer les métiers liés à l'économie verte dans les listes d'activités soutenues par les dispositifs publics de

---

<sup>71</sup><https://www.cder.dz/> Consulté le 03/05/2024 à 22h07

<sup>72</sup> Journal officiel de la République algérienne n° 34, 22 mai 2007, p. 105.

<sup>73</sup>[www.joradp.dz](http://www.joradp.dz) Consulté le 04/05/2024 à 07h09

<sup>74</sup><https://premier-ministre.gov.dz/fr> Consulté le 04/05/2024 à 08h46

<sup>75</sup> Journal officiel de la République algérienne n° 52, 18 août 2004, p. 8.

<sup>76</sup>[www.joradp.dz](http://www.joradp.dz) Consulté le 04/05/2024 à 11h26

<sup>77</sup> Programme des Nations Unies pour l'environnement, plan D'action pour la méditerranée, convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la méditerranée, Athènes 2007

## Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

---

promotion de l'emploi des jeunes. Cette initiative vise à ouvrir de nouvelles opportunités en termes de création d'emplois.<sup>78</sup>

### 1.2.4 Les coopérations internationales :

Les objectifs de cette coopération visent à mettre en place des actions pour la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses éléments, à assurer un partage juste et équitable des ressources génétiques, à faciliter le transfert approprié des technologies, ainsi qu'à gérer la biotechnologie en garantissant une répartition équitable de ses avantages. Parmi les projets qu'ont été réalisés :

- **Projet PNUD** : qui vise à renforcer les capacités nationales pour la protection de l'environnement. L'objectif principal de ce rapport est de fournir des orientations aux gestionnaires de programmes pour une prise en compte efficace des questions liées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes<sup>79</sup>.
- **Projet avec le fonds pour l'environnement** : il comprend la mise en place d'un système de gestion de la pollution pétrolière, l'élaboration d'une stratégie et d'un programme national sur la diversité biologique, ainsi que la création d'un programme d'action pour la Méditerranée visant à lutter contre la pollution d'origine terrestre<sup>80</sup>.
- **projet avec la Banque Mondiale** : vise à contrôler la pollution industrielle dans la zone d'Annaba, une région caractérisée par une forte densité d'activités industrielles et urbaines<sup>81</sup>.
- **projet avec le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM)**, il concerne le développement durable du littoral algérien<sup>82</sup>.
- **coopération entre l'Algérie et l'Union Européenne** : axée sur le renforcement de la démocratie, des institutions et du développement économique durable et inclusif. Ce programme soutient la consolidation de l'état de droit et accompagne la dynamique de développement de l'Algérie, tout en renforçant l'expertise des organismes impliqués dans la gouvernance politique et économique.<sup>83</sup>
- **Les conventions de L'Algérie dans le cadre du Développement durable**<sup>84</sup> : L'engagement de l'Algérie en faveur de la protection de l'environnement se

---

<sup>78</sup>[https://archive.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/SROs/NA/AHEGM-ISDGE/egm\\_ev-algerie\\_fr.pdf](https://archive.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/SROs/NA/AHEGM-ISDGE/egm_ev-algerie_fr.pdf) Consulté le 08/05/2024 à 14h32

<sup>79</sup><https://www.undp.org/fr/algeria> Consulté le 05/05/2024 à 8h22

<sup>80</sup><https://www.theglobalfund.org/fr/> Consulté le 05/05/2024 à 10h30

<sup>81</sup><https://www.banquemonddiale.org/fr/> Consulté le 05/09/2024 à 13h43

<sup>82</sup><https://www.rempec.org/fr> Consulté le 05/05/2024 à 19h20

<sup>83</sup><https://european-union.europa.eu/> Consulté le 06/05/2024 à 10h10

<sup>84</sup>[https://www.un.org/fr/events/desertification\\_decade/convention.shtml](https://www.un.org/fr/events/desertification_decade/convention.shtml) Consulté le 07/05/2024 à 9h16

## Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

---

reflète à travers sa participation à diverses conventions internationales et régionales en matière de développement durable (convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, convention sur la diversité biologique, convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical de 1948n OMD)

### 1.3 La plateforme RSE

En Algérie, la RSE se développe progressivement, mais de manière inégale selon les secteurs et la taille des entreprises. Pour accompagner cette évolution, l'Institut algérien de gouvernance d'entreprise, Hawkama El Djazaïr, l'ORSE et Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises, ont créé une plateforme d'échange sur la RSE, ainsi qu'un site internet. Cette plateforme, réunissant divers acteurs engagés dans une démarche de progrès, vise à promouvoir les bonnes pratiques des entreprises en matière de RSE et de développement durable, facilitant ainsi le partage d'expériences à travers des réunions thématiques et sectorielles. Le site, accessible à tous et gratuit, offre une visibilité aux bonnes pratiques des entreprises, classées par thème (gouvernance, droits de l'homme, conditions de travail, environnement, etc.), par secteur (agro-alimentaire, automobile, banques, BTP, énergie, santé, etc.) et par taille<sup>85</sup>. Il présente également divers instruments et référentiels sur la RSE et le développement durable, tout en mettant en valeur les initiatives publiques et privées dans ce domaine. Pour faciliter la compréhension et l'appropriation de la RSE, le site propose les niveaux d'information suivants:

- ▶ **La section "RSE à l'international"** recense les textes fondamentaux et les instruments internationaux et régionaux favorisant le développement de la RSE<sup>86</sup>.
- ▶ **La partie "Référentiels internationaux"** présente les référentiels RSE tels que le pacte mondial des Nations unies, le Global Reporting Initiative (GRI) ou la norme ISO, utilisés par les entreprises pour structurer et formaliser leurs démarches RSE<sup>87</sup>.
- ▶ **La rubrique "RSE en Algérie"** offre une vision globale des réglementations et des initiatives publiques en matière de RSE et de développement durable. Elle recense également les différentes formes de mobilisation locale, les outils disponibles, les rapports d'entreprises et les études sur la RSE<sup>88</sup>.

---

<sup>85</sup><https://www.orse.org/> Consulté le 07/05/2024 à 21h31

<sup>86</sup>[http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation\\_du\\_site\\_rse\\_algerie/](http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation_du_site_rse_algerie/) Consulté le 08/05/2024 à 8h15

<sup>87</sup>[http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation\\_du\\_site\\_rse\\_algerie/](http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation_du_site_rse_algerie/) Consulté le 08/05/2024 à 9h39

<sup>88</sup>[http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation\\_du\\_site\\_rse\\_algerie/](http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation_du_site_rse_algerie/) Consulté le 08/05/2024 à 10h20

## Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

---

- ▶ **La sous-rubrique intitulée.** « Réseaux et acteurs » cartographie les acteurs engagés dans des démarches de développement responsable et inclusif. Enfin, la plateforme permet aux entreprises de partager leurs bonnes pratiques en soumettant en ligne des exemples synthétiques<sup>89</sup>.
- ▶ **Bonnes pratiques d'entreprise :** Pour mettre en avant les bonnes pratiques des entreprises, ces dernières ont la possibilité de soumettre en ligne des exemples synthétiques. Ces bonnes pratiques comprennent une description du contexte et des enjeux, une présentation de la démarche entreprise, les objectifs visés, ainsi que les moyens mobilisés pour les atteindre. Elles couvrent divers domaines tels que la gouvernance, les droits de l'homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, l'engagement communautaire et le développement local<sup>90</sup>. Sur le site, ces bonnes pratiques sont accessibles via une recherche thématique, sectorielle ou par taille d'entreprise.

### 2. La dimension RSE dans les stratégies des pouvoirs publics

L'Algérie est confrontée à des problèmes économiques depuis deux décennies, qui ont conduit à des restrictions sur la gouvernance urbaine, le chômage, l'environnement et les conditions de vie de la population, nécessitant des réformes<sup>91</sup>. L'Algérie est consciente de ses problèmes environnementaux et a pris quelques mesures dans ce sens, intégrant les trois aspects du DD : sociale, environnemental et économique. Le rapport national sur la situation environnementale de 2000 souligne la nécessité de politiques sérieuses de protection de l'environnement en Algérie, les taxes environnementales sont l'un des instruments économiques de protection de l'environnement en réponse aux stratégies de développement durable<sup>92</sup>, la taxe sur les activités polluantes ou dangereuses a été la première taxe environnementale introduite dans le cadre de la loi sur la taxe environnementale de 1992.

Aujourd'hui, la préoccupation environnementales des entreprises algériennes ont considérablement évolué au cours des trente dernières années et dépassent le simple cadre

---

<sup>89</sup>[http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation\\_du\\_site\\_rse\\_algerie/](http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation_du_site_rse_algerie/) consulté le 08/05/2024 à 13h29

<sup>90</sup>[http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation\\_du\\_site\\_rse\\_algerie/](http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation_du_site_rse_algerie/) Consulté le 08/05/2024 à 21h42

<sup>91</sup>Boualam Fatima : « un état de la responsabilité sociale des Entreprises Mondialisées et Politiques Publiques en Algérie », revue de l'économie et de management, université de Montpellier .2008.p.10

<sup>92</sup> Benachenhou Abdellatif : « le prix de l'avenir : le développement durable en Algérie » éd thotm, paris, 2005.p.55

### Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

---

juridique .Ces évolutions témoignent du rôle actif des entreprises dans la caractérisation des problèmes environnementaux de Algérie <sup>93</sup>:

- L'étape d'antipollution : A cette étape, les exigences environnementales conduisent à des politiques importantes visant réduire au niveau régional les émissions industrielles de polluants nocifs afin d'améliorer l'environnement et de réduire les risques pour la santé humaine.
- L'étape de prévention : ce niveau vise à prévenir les problèmes environnementaux en élargissant les politiques publiques de gestion de ressources non renouvelables(en particulier la conservation de l'énergie et des matériaux), les modes de consommation ou la conception de produits respectueux de l'environnement dans l'économie.
- l'étape d'intégration : prise en compte volontaire des objectifs de protection de l'environnement. Les entreprises les plus durement touchés élaborent des stratégies environnementales plus globales, la création d'un département environnemental constitue un signe notable de l'intégration des questions environnementales.
- l'étape du développement durable : vise à réorienter le développement en intégrant l'économie, le social et la préservation environnementale à long terme.

L'Algérie doit remédier aux conséquences néfastes de la croissance en répondant aux besoins légitimes de la population en termes d'amélioration du niveau de vie, de création d'emplois stables et de sécurité économique. La pression exercée par les entreprises sur les ressources naturelles incite de plus en plus les autorités algériennes à s'engager dans le développement durable. Cette influence conféré aux entreprises une responsabilité majeure dans leurs pratiques de gestion, marketing, et surtout dans les secteurs ayant un fort impact social et environnemental.

Pour répondre aux objectifs de développement durable, des mesures institutionnelles ont été prises tant au niveau national et international .sur le plan international, l'Algérie a ratifié la convention de vienne et le protocole de Montréal de 1992, le protocole de Kyoto et la convention sur les changements climatiques, et a entamé le processus de ratification de l'amendement du protocole de Montréal. Dans ce cadre international, plusieurs mesures

---

<sup>93</sup> Saadi Saadia « Développement et validation d'une approche global, dynamique et participative d'évaluation environnementale stratégiques » thèse de Doctorat ès Sciences en Hygiène et sécurité Industrielle université EL Hadj Lakhdar –Batna ,2015.p.17

## Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

---

législatives, juridiques, fiscales et financières ont été introduites par les lois de finances en Algérie<sup>94</sup> :

- A. Les mesures fiscales : comprennent une série de taxes mises en place par les lois de finances afin d'encourager la préservation de l'environnement et des ressources naturelles (taxe sur les carburants, taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et taxe sur les sacs en plastiques).
- B. Les mesures législative : le législateur algérien a élaboré un ensemble varié et dense de loi visant à protéger l'environnement et les ressources naturelles (citées en haut). Ces lois comprennent la gestion des déchets, l'aménagement du territoire, la protection du littoral de l'environnement et des zones de montagne ainsi que la prévention des risques majeures et la gestion des catastrophes. Déplus, une fiscalité écologique a été instaurée à partir de janvier 2005. Ces actions reflètent l'engagement de l'Algérie envers la prévention de son environnement et une gestion durable de ses ressources.
- C. Les mesures financières : impliquent la mise en place d'un ensemble de dispositifs de financement visant à soutenir et à faciliter la réalisation des objectifs du DD axé sur la soutenabilité environnementale (SNE-DD). il s'agit : fond pour l'environnement et la dépollution, fond spécial pour le développement des régions du sud (FEDEP), fond pour la protection du littoral et des mesures institutionnel (comme l'institut algérien des énergies renouvelables, commissariat national du littoral et conservatoire national des formations al 'environnement).

### 3. L'adoption de la norme ISO 26000 sur la RSE dans les entreprises algérienne

Au cours de la dernière décennie, l'adoption de certification axée sur la normalisation est devenue une stratégie largement utilisées pour relever les défis liés à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Le recours à l'ISO 26000 s'inscrit dans cette dynamique. Depuis novembre 2011, l'Algérie a officiellement adopté la norme ISO 26000 avec plusieurs entreprises publiques et privée participant à un programme pilote de RSE dans la région de MENA, entre 2001 -2014 a raison de quatre entreprises par un.

#### 3.1 Les premiers systèmes de certification

La mondialisation des marchés et l'accélération des progrès technologiques rendent la normalisation et la certification des outils essentiels pour favoriser les échanges économiques.

---

<sup>94</sup><http://www.mfdgi.gov.dz> consulté le 09/05/2024 à 10h51

## Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

Dans ce cadre l'institut algérien de normalisation (IANOR) se charge de dynamiser ce processus et de répondre aux besoins des acteurs économiques tout en anticipant l'évolution de leurs exigences. La normalisation joue un rôle essentiel dans le développement économique et industriel, en rationalisant l'économie. L'importance croissante accordée à la normalisation découle de cette volonté de rationalisation. Les normes sont appliquées de différentes manières : la certification concerne les produits et services de consommation courante, le marquage s'applique aux produits présentant des risques pour la sécurité publique et la spécificité des produits du terroir.

Il existe trois types de systèmes de certification : système de management de qualité selon la norme ISO 9001 version 2000 , système de management environnementale EMS 14001 version 1996 , cadre de référence HACCP pour l'analyse des risques et la gestion des points critiques, lié à la norme ISO 22000 sécurité alimentaire .

Depuis le lancement du programme d'accompagnement des entreprises pour la certification ISO 9001 ,14001 ,22000 en 2000, en 2013, 540 entreprises algériennes ont obtenu la certification ISO 14000 et seulement 11 entreprises ont été certifiées, c'est l'évolution parmi ces chiffres depuis 2004 est résumée dans le tableau suivant :

**Tableau N°02:** Nombre d'entreprise certifiées ISO 9001, 14001,22000 en Algérie

	2004	2007	2013
ISO 9001	126	171	540
ISO 14001	3	17	17
ISO 22000	/	1	11

**Source:** The ISO Survey of Certifications 2013

### 3.2 Présentation de l'institut algérien de normalisation(IANOR)

L'institut algérien de normalisation (IANOR) a été érigé en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) par Décret Exécutif n° 98-69 du 21 février 1998 modifié et complété par le décret exécutif n° 11-20 du 25 janvier 2011<sup>95</sup>. Il est chargé de<sup>96</sup> :

- L'élaboration, la publication et la diffusion des normes algériennes.

<sup>95</sup> Journal officiel de la République algérienne n° 11, 1 Mars 1998, p. 20

<sup>96</sup><http://www.ianor.dz/home> consulté le 09/05/2024 à 17h12

## Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

---

- La centralisation et la coordination de l'ensemble des travaux de normalisation entrepris par les structures existantes et celles qui seront créées à cet effet ;
- L'adoption de marques de conformité aux normes algériennes et de labels de qualité ainsi que la délivrance d'autorisation de l'utilisation de ces marques et le contrôle de leur usage dans le cadre de la législation en vigueur ;
- La promotion de travaux, recherches, essais en Algérie ou à l'étranger ainsi que l'aménagement d'installations d'essais nécessaires à l'établissement de normes et à la garantie de leur mise en application ;
- La constitution, la conservation et la mise à la disposition de toute documentation ou information relative à la normalisation.
- L'application des conventions et accords internationaux dans les domaines de la normalisation auxquels l'Algérie est partie ;
- Assure le secrétariat du conseil national de la normalisation (CNN) et des comités techniques de normalisation ;

### 3.3 La norme ISO 26000 sur la RSE :

Le projet pour encourager l'adoption et l'utilisation de la norme ISO 26000 sur la RSE dans la Région Moyen-Orient –Afrique du Nord (MENA), s'adressait à 8 pays pilotes : l'Algérie, L'Egypte, L'Irak, la Jordanie, Liban, le Maroc, la Tunisie et la Syrie et couvre une série d'actions visant à créer une équipe d'experts nationaux et régionaux, qui pourront assister un certain nombre d'organisation pilotes volontaires à appliquer l'ISO 26 000 dans les différents pays. Le projet est financé par l'agence suédoise de coopération et de développement international<sup>97</sup>.

L'objectif de ce projet est de contribuer à l'établissement de stratégies de développement durable grâce à l'intégration efficace des principes et pratiques de responsabilité sociale (ISO 26000) dans la région MENA, avec en son centre le comité national des normes (ONN), le projet visait à développer les capacités locales liées à la norme ISO 26000 et à son application pour permettre aux organisations d'appliquer les principes de responsabilité sociale (RSE) dans leurs activités. Le projet met en place un mécanisme de coordination qui implique les ONN et les autres acteurs de chaque pays. La durée du projet est de 4 ans. Il est déployé en deux phases, la première mise en œuvre en 2011 et la seconde phase de 2012 à 2014<sup>98</sup>. Voir la figure suivante.

---

<sup>97</sup><https://www.iso.org/fr/iso-sr-mena.html> Consulté le 10/05/2024 à 22h22

<sup>98</sup><https://www.iso.org/fr/iso-sr-mena.html> Consulté le 10/05/2024 à 23h00

## Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

**Figure N° 07** : le but et objectif du projet MENA

But : contribuera la mise en place d'une stratégie de développement durable par l'intégration efficace des principes et pratiques de la responsabilité sociétale (ISO 26000) dans la région MENA, avec pour pivot l'organisme national de normalisation (ONN)

Objectif spécifique : créer un pool de compétences sur la responsabilité sociétale pour appuyer l'application d'ISO 26000 dans chaque pays pilote de la région MENA

### Résultats 1.1

Renforcement au niveau national des capacités humaines et institutionnelles dans les pays pilotes de la région MENA pour l'application et le respect des principes d'ISO 26000

### Résultat 1.2 :

Sensibilisation accrue à la responsabilité sociale au niveau national dans les pays de la région MENA

### Résultats 1.3

Appui technique fourni aux organisations pilotes sélectionnés opérant dans la région MENA afin de faciliter leur application de l'ISO 26000

### résultat1.4 :

Mise en place, dans la région MENA, d'un comité mixte de coordination (CMC) sur RS opérationnel

### Résultat : 1.5

Etablissement d'un mécanisme d'échange régional sur la responsabilité sociétale

Source : <https://www.iso.org/fr/> consulté le 10/05/2024 à 00h11

Le tableau ci-après indique quelques entreprises qui ont adopté la norme 26000.

## Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

**Tableau N° 03 :** Quelques entreprises algériennes adoptant la norme ISO 26000.

Date d'adoption	Entreprises	Secteur d'activité
2011	-l'entreprise privée NCA-ROUIBA -le laboratoire public CETIM-BOUMERDES	-Agro-alimentaire Centre d'étude et de services technologiques de l'industrie
2012	-l'entreprise publique ENAC-ALGER -l'entreprise privée CONDOR –BBA -l'entreprise privée SASACE -l'entreprise privée ETRHB HADDAD -Algérie télécom	-Industrie (Sonatrach) -Electronique et électroménager -Industrie (Sacs Enduits). -Service
2013	-L'entreprise publique SAIDAL ALGER -L'entreprise Publique SEAAL -L'entreprise publique COSIDER - L'entreprise publique SOCOTHYD -L'entreprise publique CTPP-ALGER -L'université ENSM-ALGER -L'entreprise publique Hydro Aménagement –ROUIBA	-Industrie pharmaceutique - Distribution (eau, assainissement -BTP -industrie Parapharmaceutique -Contrôle technique des TP -Enseignement -Industrie, distribution, BTP
2014	-SARL MULTICATERNING Algérie -AMIMER ENERGIE -ORIFLAME -NAFTAL /branche carburant	Service (Restauration) -Industrie (central électrique) -Distribution (cosmétiques) -Distribution.

**Source :** comité de pilotage national / R.S .installé auprès de L'IANOR.

### 4. Les limites et les implications de la démarche RSE en Algérie

Il est important de noter que plusieurs obstacles entravent le développement de la démarche RSE en Algérie, on les résume dans les points suivants :

- cadre réglementaire peu développé : l'absence de réglementations spécifiques peut limiter la portée et l'efficacité des initiatives RSE.
- manque de sensibilisation et de culture RSE : la faible compréhension et l'engagement limité envers la RSE peuvent entraver l'adoption et la mise en œuvre de pratiques socialement responsables.
- contraintes financière et infrastructurelles : les entreprises peuvent être freinées dans leurs efforts RSE en raison de contraintes financières et d'infrastructures insuffisantes pour soutenir ses initiatives.
- conflits d'intérêts économiques et politiques : les pressions économiques et politiques peuvent influencer sur les considérations sociales et environnementales, limitant ainsi la priorité accordée à la RSE.

## Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux

---

- les menaces du réseau informel et la contrefaçon.

De plus, l'avenir de la RSE en Algérie est incertain compte tenu de la concurrence et d'une concurrence caractérisée par des exigences et des normes de plus en plus exigeantes. Dans ce contexte, les entreprises algériennes se préoccupent d'enjeux importants tels que l'amélioration des capacités de gestion, la sécurisation de l'emploi, la modernisation des outils de gestion et l'actualisation des outils de productions, donnant une fonctionnalité partielle à la RSE. Les efforts se poursuivent, mais la rupture avec la culture et les réflexes acquis à l'ère de l'économie dirigée imprègnent encore les dirigeants de ces entreprises.<sup>99</sup>

Les différentes implications nécessaires pour la bonne démarche de la RSE en Algérie, sont les suivantes :

- ★ Amélioration de l'image de marque et de la réputation : les entreprises qui s'engagent dans la RSE peuvent bénéficier d'une meilleure perception et renforcer leur réputation sur le marché.
- ★ création de valeur partagée : en contribuant au développement durable de la société, les entreprises peuvent créer de la valeur à long terme pour elles-mêmes et pour la communauté.
- ★ Renforcement des relations avec les parties prenantes : la RSE peut favoriser des relations solides et durables avec les parties prenantes, ce qui peut être bénéfique pour les activités commerciales.
- ★ Gestion des risques et opportunités : les entreprises peuvent identifier, gérer et capitaliser sur les risques et opportunités liés aux enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance grâce à la RSE.
- ★ Stimulation de l'innovation : les initiatives RSE peuvent encourager l'innovation dans les pratiques commerciales, les produits et les services.
- ★ Contribution au développement durable : la démarche RSE peut jouer un rôle crucial dans la promotion du développement économique, social et environnemental durable en Algérie.

### Conclusion :

---

<sup>99</sup> Serrir Nassima « la responsabilité sociale des entreprises », mémoire de magistère, université d'Oran 2012, p 68

### **Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux**

---

En conclusion de ce chapitre, on peut dire que le gouvernement algérien joue un rôle important dans le développement de la culture de la RSE au sein des entreprises. La RSE offre une opportunité aux entreprises algériennes pour améliorer leurs performances, de renforcer leur compétitivité et de contribuer au développement durable du pays. C'est un défi majeur, mais avec la sensibilisation et la collaboration entre les acteurs concernés, l'Algérie peut progresser vers une économie plus responsable et durable.

## **Chapitre IV**

# **La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)**

## **Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)**

---

### **Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)**

#### **Introduction :**

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) devient de plus en plus importante face aux évolutions économiques, technologiques, sociales et au changement climatique, les entreprises doivent s'adapter en permanence pour développer leurs activités et assurer leur pérennité.

Ce chapitre sert à exposer le cadre empirique de notre étude, en ce sens il développe et interprète le champ de la pratique de la RSE menée auprès de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB).

L'objet de ce chapitre consiste à présenter l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB). Ensuite on va traiter la pratique de la RSE au niveau de cette entreprise, portant sur les préoccupations sociales, économiques et environnementales de l'entreprise EPB.

#### **1. Présentation de l'organisme d'accueil : l'Entreprise Portuaire de Bejaia (EPB)**

Le port de Bejaia joue un rôle très important dans les transactions internationales vu sa place et sa position géographique. Aujourd'hui, il est classé 1er port d'Algérie en marchandises générales et 3<sup>ème</sup> port pétrolier. Il est également le 1<sup>er</sup> port du bassin méditerranéen à être certifié ISO 9001 en 2000 pour l'ensemble de ses prestations, et à avoir ainsi installé un système de management de la qualité. Cela constitue une étape dans le processus d'amélioration continue de ses prestations au grand bénéfice de ses clients.

L'Entreprise Portuaire a connu d'autres succès ; elle est notamment certifiée à la Norme ISO 14001 en 2004 et au référentiel OHSAS 18001 en 2007, respectivement pour l'environnement et l'hygiène et sécurité au travail.

Il nous apparaît clairement à travers l'analyse de leurs réponses que le port de Bejaia joue un rôle crucial dans les transaction international en tant que point d'entrée stratégique en méditerranée offrant des avantages géographique majeur grâce à sa position centrale et ses excellentes connexions terrestres et maritimes .

# Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)

---

## 1.1 Fiche signalétique de l'Entreprise Portuaire de Bejaia

- **Raison sociale** : Entreprise Portuaire de Bejaia.
- **Forme juridique** : EPE/SPA.
- **Siège social** : 13, Avenue des frères Armani, 06000 Bejaia, Algérie.
- **Objet social** : Entreprise de services et restations portuaires.
- **Année de création** : Août 1988.
- **Capital social actuel** : 3 500 000 000,00 DA.
- **Actionnariat** : SERPORT SPA.
- **Site Internet** : [www.portdebejaia.dz](http://www.portdebejaia.dz)
- **E-mail** : [portbj@portdebejaia.dz](mailto:portbj@portdebejaia.dz)

## 1.2 Historique de création de l'EPB

Le décret n°82-285 du 14 Août 1982 publié dans le journal officiel n° 33 portant sur la création de l'Entreprise Portuaire de Bejaia, qui est une entreprise socialiste à caractère économique, conformément aux principes de la charte de l'organisation des entreprises, aux dispositions de l'ordonnance n°71-74 du 16 Novembre 1971 relative à la gestion socialiste des entreprises et les textes pris pour son application à l'endroit des ports maritimes.

L'entreprise, réputée commerçante dans ses relations avec les tiers, fut régie par la législation en vigueur et soumise aux règles édictées par son décret précédent. Pour accomplir ses missions, l'entreprise est substituée à l'Office National des Ports(ONP), à la Société Nationale de Manutention (SO.NA.MA) et pour partie à la Compagnie Nationale Algérienne de Navigation (CNAN).Elle fut dotée par l'Etat, du patrimoine, des activités, des structures et des moyens détenus par l'ONP, la SO.NA.MA et de l'activité Remorquage, précédemment dévolue à la CNAN, ainsi que des personnels liés à la gestion et au fonctionnement de celles-ci. En exécution des lois n° 88.01, 88.03 et 88.04 du 02 Janvier 1988 s'inscrivant dans le cadre des réformes économiques et portant sur l'autonomie des entreprises.

L'Entreprise Portuaire de Bejaia est une entreprise socialiste, elle est transformée en Entreprise Publique Economique, Société par Actions (EPE-SPA) depuis le 15 Février 1989, son capital social fut fixé à Dix millions (10.000.000) de dinars algériens par décision du conseil de la planification n°191/SP/DP du 09 Novembre 1988.

Actuellement, le capital social de l'entreprise a été ramené à plus de 1.700.000.000 Da, détenues à 100% par la Société de Gestion des Participations de l'Etat «Ports », par abréviation « SOGEPORTS ».

## **Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)**

---

Actuellement l'entreprise est dotée d'un aménagement moderne de superstructures, du développement des infrastructures, de l'utilisation de moyens de manutention et de techniques adaptés à l'évolution de la technologie des navires. Enfin ses outils de gestion moderne, ont fait évoluer le Port de Bejaïa ces dernières années pour être classé aujourd'hui le second port d'Algérie.

### **1.3 La situation géographique l'EPB**

Le port de Bejaia bénéficie d'une situation géographique centrale en méditerranée avec des voies d'accès terrestres et maritimes essentielles, renforçant sa connectivité et son importance en tant que hub logistique clé. Il a une situation géographique privilégiée qui est, en fait, un relais entre l'Est et le centre du pays, ainsi qu'une zone d'ouverture sur la mer pour l'arrière - pays. Il dessert un hinterland important et très vaste. La ville et le port de Bejaïa disposent de dessertes routières reliant l'ensemble des villes du pays, de voies ferroviaires et d'un aéroport international. Il est délimité par :

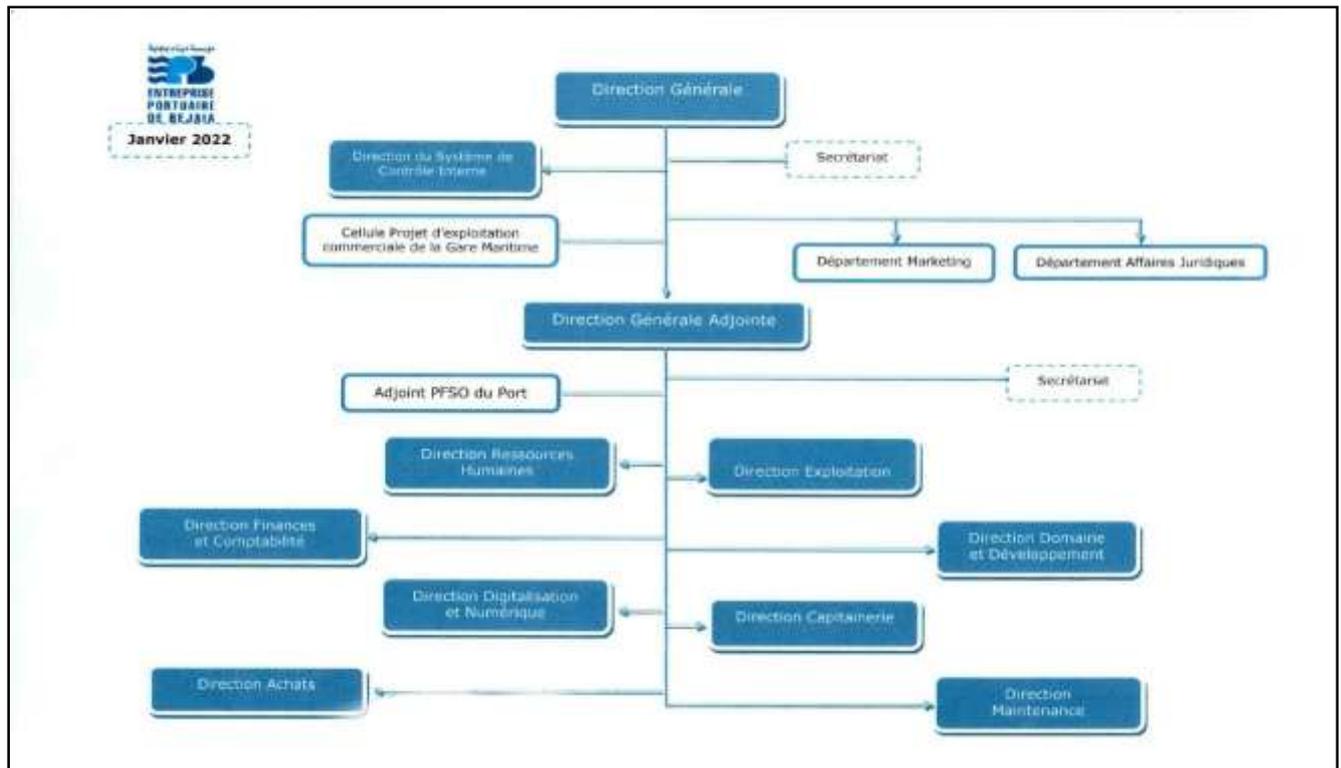
- Au nord par la route nationale N°9.
- Au sud par les jetées de fermeture et du large sur une largeur 2750m.
- AL 'Est par la jetée Est.
- À l'Ouest par la zone industrielle de Bejaia.

### **1.4 L'Organisation de l'EPB**

La figure suivante indique l'organigramme de l'entreprise EPB.

# Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)

Figure N° 08: Organigramme de l'entreprise EPB



Source : document interne de l'entreprise EPB

A travers de cette figure, l'organisation de l'entreprise est composée par deux structures principales et chacune d'elle est composée par plusieurs directions :

**1.4.1 Structure opérationnelle :** elle est composée en quatre directions :

- **Direction de l'Exploitation :** Elle est chargée de prévoir, organiser, coordonner et contrôler l'ensemble des actions de manutention et d'acconage liées à l'exploitation du port et des zones extra-portuaires.
- **Direction Capitainerie :** Elle est chargée de la sécurité portuaire, ainsi que de la bonne régulation des mouvements des navires, et la garantie de sauvegarde des ouvrages portuaires.

Elle assure également les fonctions suivantes :

- **Pilotage :** La mise à disposition d'un pilote pour assister ou guider le commandant du navire dans les manœuvres d'entrée, de sortie. Cette activité s'accompagne généralement de pilotins, de canots et de remorqueurs.
- **Amarrage :** Cette appellation englobe l'amarrage et le désamarrage d'un navire. L'amarrage consiste à attacher et fixer le navire à quai une fois accosté pour le sécuriser. Cette opération se fait à l'aide d'un cordage spécifique du navire.

## Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)

---

- **Accostage** : Le port met à la disposition de ces clients des quais d'accostage en fonction des caractéristiques techniques du navire à recevoir.
- **Remorquage** : Il s'agit d'assister le pilote du navire lors de son entrée et de sa sortie du quai. Son activité consiste essentiellement à remorquer les navires entrants et sortants.
- **Direction du Domaine et Développement** : A pour tâches : Amodiation et location de terre-pleins, hangar, bureaux, immeubles, installations et terrains à usage industriel ou commercial ; Enlèvement des déchets des navires et assainissement des postes à quai ; Pesage des marchandises (Pont bascule) et avitaillement des navires en eau potable.
- **Direction Maintenance** : Elle est chargée de la maintenance des engins logistiques de manutention (Grues, chariots élévateurs, tracteurs remorques ...), des engins terrestres de servitudes (Camions lourds pour les déchets, véhicules légers ...), des engins navals (remorqueurs) et engins navals de servitude (Canots d'amarrage, vedettes ...).

**1.4.2 Structure fonctionnelle** : cette structure est composée par les directions suivantes :

- **Direction Générale** : Elle est chargée de concevoir, coordonner et contrôler les actions liées à la gestion et au développement de l'entreprise.
- **Direction du Système de Contrôle Interne** : Elle est chargée de l'élaboration et exécution et suivi des missions d'audit, de gestion des risques et de suivi du patrimoine de l'entreprise
- **Direction des Finances et Comptabilité** : Elle est chargée de la comptabilité, gestion de la trésorerie et la tenue des inventaires.
- **Direction des Ressources Humaines** : Elle est chargée de prévoir, d'organiser et d'exécuter toutes les actions liées à la gestion des ressources humaines en veillant à l'application rigoureuse des lois et règlements sociaux.
- **Direction de la Digitalisation et la Numérisation** : Elle assure le développement et l'intégration des solutions informatiques, la veille technologique, l'amélioration et le développement du système d'information de l'entreprise, ainsi que la sécurisation de la base de données de l'entreprise.
- **Direction des Achats** : Elle assure l'encadrement et la gestion de tous les achats de l'entreprise, la réalisation des investissements de l'entreprise et la gestion optimale des stocks.

# Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)

---

## 1.5 Missions et activités de l'Entreprise Portuaire de Bejaia

La gestion, l'exploitation et le développement du domaine portuaire sont les charges essentielles de la gestion de l'EPB, c'est dans le but de promouvoir les échanges extérieurs du pays. Elle est chargée des travaux d'entretien, d'aménagement, de renouvellement et de création d'infrastructures. L'EPB assure également des prestations à caractère commercial, à savoir ; le remorquage, la manutention et l'acconage ainsi que les prestations logistiques extra-portuaires. On résume, parmi les principales activités de l'entreprise, sont :

- Exploitation de l'outillage et des installations portuaires.
- Exécution des travaux d'entretien, d'aménagement et de renouvellement de la superstructure portuaire.
- Exercice du monopole des opérations de pilotage, remorquage et lamanage.
- Exercice des opérations de la police et sécurité portuaire en matière de circulation et stationnement de façon générale, d'hygiène et de salubrité des voies publiques et des édifices de préventions des incendies, des constructions de la navigation maritime et de la pollution.
- Gestion des domaines et développement du port.
- Location des espaces, terre-pleins, hangars et bâtiment d'exploitation à usage commerciale ou non.
- Transport public de marchandises (TPM).

## 2. Les préoccupations sociales et économiques de l'entreprise dans le cadre de la RSE

Dans la présente section, nous allons essayer de mettre un cadre récapitulatif de la RSE associé à l'aspect sociaux-économique de l'entreprise, ceci à travers les différentes réponses des dirigeants de l'entreprise notées lors de notre questionnaire.

### 2.1 Comment votre entreprise intégrée-t-elle ses initiatives de la RSE dans sa stratégie globale de développement socio-économique ?

Dans ce cadre, l'entreprise s'engage les pratiques suivantes :

- ✚ **Les sponsorings des évènements** : qui sont organisés par les clubs scientifiques.
- ✚ **Les associations de la ville** : concerne les clubs sportifs et les associations socioculturelles.
- ✚ **Les dons par les associations qualitatives** : elles indiquent les associations qui ouvrent pour bien être des familles et les personnes isolées ...

# Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)

---

- ✚ **Projet d'installation de centre comme au niveau de la gare maritime** : c'est l'installation d'un centre commercial au niveau de la gare maritime.
- ✚ **Opération volontariat** : chaque vendredi matin l'entreprise s'occupe de la tâche de nettoyage avec l'entreprise du parc national goraya.

## 2.2 Quels sont les objectifs stratégiques de la mise en place de la RSE au sein de l'entreprise ?

La pratique de la RSE pour l'entreprise EPB, porte des objectifs suivants :

- Optimiser la compétitivité de la chaîne logistique.
- Maintenir la position de leader dans le domaine de l'activité portuaire.
- Rentabiliser nos investissements réalisés au cours des cinq dernières années.
- Avoir le rôle de maillon fort dans la chaîne logistique à l'export.
- Participer au développement socio-économique.
- Sauvegarder l'équilibre financier de l'entreprise.

## 2.3 Quelle est la vision de l'entreprise en termes de performance, compétitivité, développement régional et positionnement national en tant que plateforme logistique dynamique ?

La vision de l'entreprise c'est consisté à maintenir le port de Bejaia au rang de port performant, catalyseur de la compétitivité de l'économie nationale, moteur du développement régional du territoire et acteur incontournable.

## 2.4 Quelle est la politique de partenariat de l'entreprise avec les acteurs de la communauté portuaire ?

Il nous apparaît clairement à travers l'analyse de leurs réponses que la politique économique de l'entreprise se concentre sur les points suivants :

- **Innovation technologique** : a pour objet :

- l'automatisation et la robotisation dans les processus logistiques, qu'est une composante clé du caractère pionnier. Les entrepôts intelligents utilisent des robots pour la manutention des marchandises, réduisant ainsi les coûts et les erreurs humaines. Par exemple, des robots autonomes peuvent gérer le picking, l'emballage et même le transport des marchandises au sein de l'entrepôt.
- Internet des Objets : qui permet une surveillance en temps réel des marchandises et des équipements. Des capteurs connectés peuvent suivre les conditions de stockage (température, humidité), la localisation des colis, et détecter les anomalies, assurant ainsi une chaîne d'approvisionnement plus réactive et sécurisée.

## Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)

---

- Intelligence Artificielle et Big Data L'IA : qui jouent un rôle crucial dans l'optimisation des processus logistiques. Les algorithmes d'IA peuvent analyser des quantités massives de données pour prédire les tendances de la demande, optimiser les itinéraires de livraison, et améliorer la gestion des stocks. Cela permet de réduire les coûts opérationnels et d'améliorer la satisfaction des clients.

### - **Flexibilité et Adaptabilité** : a pour objet :

- ★ Gestion de la demande pour s'adapter rapidement aux fluctuations de la demande. L'utilisation de systèmes de gestion de la demande, basés sur des analyses prédictives, qui permet de moduler les opérations logistiques en fonction des variations saisonnières ou des tendances du marché.
- ★ Personnalisation des Services : qui propose des services logistiques personnalisés en fonction des besoins spécifiques des clients. Cela inclut la flexibilité dans les options de livraison, la possibilité de traçabilité en temps réel, et la capacité à offrir des solutions sur mesure pour des industries spécifiques.

### - **Collaboration et Partenariats** : indiquée pour les tâches suivantes :

- ✕ Établir des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement, tels que les fournisseurs, les transporteurs, et les clients, permet d'optimiser les opérations logistiques. Une collaboration efficace peut conduire à des innovations partagées, des réductions de coûts, et une meilleure satisfaction client.
- ✕ Écosystèmes numériques : Les plateformes logistiques numériques favorisent la collaboration en intégrant tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans un écosystème unique. Cela permet une meilleure coordination, une transparence accrue et une gestion plus fluide des opérations.

### -**Amélioration Continue et Formation** : a pour objet :

- Formation et développement des compétences dans les nouvelles technologies et les meilleures pratiques logistiques. Cela inclut des programmes de formation régulière et la promotion de l'innovation au sein de l'entreprise.
- Culture de l'innovation : consiste à encourager une culture d'innovation où les employés sont motivés à proposer des idées novatrices et à expérimenter de nouvelles approches. Dans ce cadre, l'entreprise adopte souvent des méthodologies agiles et des techniques de gestion pour encourager l'innovation et l'amélioration continue.

# Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)

## 3. Les préoccupations environnementales de l'entreprise dans le cadre de la RSE

Dans cette section, nous allons aborder l'aspect environnemental adopté par l'entreprise EPB dans la pratique de la RSE, ceci à travers les différentes réponses des dirigeants de l'entreprise notées lors de notre questionnaire.

### 3.1 Quelle est la politique environnementale adoptée par l'entreprise en partenariat avec les acteurs de la communauté portuaire ?

Le partenariat de l'entreprise avec les autres vise à développer le caractère pionnier d'offre logistique, ceci à travers les éléments suivants :

**Durabilité et Écologie** : elle se concentre sur les points suivants :

- ✚ Logistique Verte : Elle intègre des pratiques respectueuses de l'environnement, telles que l'utilisation de véhicules électriques pour la livraison, la réduction des emballages plastiques, et l'optimisation des itinéraires pour minimiser l'empreinte carbone.
- ✚ Économie Circulaire : en réutilisant et recyclant les matériaux d'emballage, et en réduisant les déchets. L'entreprise peut mettre en place des systèmes de retour et de recyclage des emballages, contribuant ainsi à une chaîne d'approvisionnement plus durable.

**-Écosystèmes Numériques** : Les plateformes logistiques numériques favorisent la collaboration en intégrant tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement dans un écosystème unique. Cela permet une meilleure coordination, une transparence accrue et une gestion plus fluide des opérations.

### 3.2 Quelles sont les différentes techniques utilisées par l'entreprise pour réduire l'effet de la pollution sur l'environnement ?

La réponse relative à la question suivante elle est montrée dans ce tableau :

**Tableau N° 04 : les actions environnementales de l'entreprise EPB**

Volet	Actions
	Acquisition d'un remorqueur non polluant, doté d'un séparateur de cale pour éviter les rejets des eaux de cale en mer.

## **Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)**

Engins	-Acquisition de Chariots élévateurs non polluants, pour répondre à des exigences de plus en plus strictes sur le respect de l'environnement -Les émissions de gaz moteur ainsi que le niveau sonore sont conforme aux normes internationales (Niveau sonore : 80 dB et Norme d'émission : EURO III)
--------	--

**Source :** documents internes de l'entreprise EPB

Il nous apparait clairement à travers le tableau, que l'EPB a acquis des engins électriques pour réduire son impact environnemental, de plus, elle a pris des mesures pour réduire les émissions de gaz moteur et le niveau sonore de ses engins, contribuant aussi une meilleur qualité de l'air et à la diminution des nuisances sonore.

### **3-3 Quelles sont les techniques utilisées par l'entreprise pour économiser la consommation de l'énergie ?**

En effet, l'entreprise utilise des lampes à base consommation LED, ceci lui permet d'améliorer l'efficacité énergétique, en réduisant la consommation d'électricité et en prolongeant la durée de vie des appareils, qui se traduit par des économies d'énergie et une réduction des couts de maintenance.

### **3.4 Quelles sont les autres mesures adoptées par l'entreprise dans l'action environnementale ?**

L'entreprise sert à économiser l'énergie, diminue l'empreinte carbone et améliore le confort des employés, ceci à travers les éléments suivants :

#### **3.4.1 Economie de l'énergie :** elles sont résumées dans les points suivants :

- ✚ l'utilisation de l'habillage translucide de la toiture des hangars pour favoriser au maximum la lumière du jour dans les bureaux et ateliers.
- ✚ L'utilisation l'habillage translucide de la toiture des hangars permet de maximiser l'apport de lumière naturelle dans les espaces de travail, offrant des avantages en termes de confort, d'économie d'énergie et d'impact environnemental.
- ✚ La réduction de 1°C de la température de chauffage des locaux, ce qui permet de réduire la consommation annuelle en chauffage 5a 10%.
- ✚ L'installation de cellules photoélectriques pour l'éclairage extérieur automatique (voies de circulation, terre-pleins et Hangars, clôtures). Ceci permet de réduire le gaspillage d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique (consommation minimale de l'électricité).

## Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)

---

- ✚ L'entretien régulier du réseau d'eau, réparation systématique des points de déperdition et l'installation de clapets anti-retour, qui sont des actions cruciales pour maintenir un système d'approvisionnement en eau fonctionnel, sûr et durable. Ces mesures contribuent à prévenir les fuites, à protéger les équipements et à garantir une distribution d'eau propre et efficace.
- ✚ L'installation d'un système d'éclairage solaire au niveau la Zone Logistique Extra-portuaire d'IGHIL OUBAROUAK, qui offre une solution éco énergétique et durable pour la consommation d'énergie et les couts d'entretien.
- ✚ Dotation de la gare maritime de façades ventilées qui permettent la réduction de consommation du chauffage et de la climatisation.
- ✚ La mise en place d'un système de contrôle de la lumière naturelle pour maximiser son utilisation, et réduire ainsi la dépendance à l'éclairage artificiel.

**3.4.2 Réduction du gaz à effet de serre** : consiste à favoriser le transport ferroviaire par rapport au transport routier dans le cadre des rapprochements des conteneurs, ce qui permet de la réduction des Gaz à effet de serre, en diminuant la dépendance aux camions pour le transport de marchandises. La réduction de la circulation routière entraine une baisse des émissions de CO2 et contribuant à une meilleure qualité de l'air et à la lutte contre le changement climatique (Cette action permet de réduire la circulation routière de 120 camions par jour).

**3.4.3 Gestion des déchets spéciaux de l'entreprise** : elle concerne :

- Des techniques installés sur les récupérations de déchets spéciaux de l'entreprise afin de maintenir la gestion écologique, tels que les huiles de vidange usagées, eau de cale, filtration, pneumatique, batteries, cartouches à ancre, déchets électrique et électronique, déchets activité de soin et bois.
- Installation de bornes de tri de déchets au port de Bejaia, qui permet de recycler et réemployer les déchets, en réduisant ainsi leur impact écologique et en évitant l'incinération et l'abandon en décharge.

### **3.5 Quelles sont les autres actions envisagées par votre entreprise pour une meilleure pratique de la RSE ?**

Dans le cadre des actions en cours de réalisation pour une meilleure pratique de la RSE au sein de l'entreprise, il y a le volet énergie où l'entreprise préconise une transition énergétique pour une gestion des énergies plus économique et durable, ainsi l'élimination des nuisance sonore, ceci ça va donner un grand bienfait aux habitants de la ville de Bejaïa, aux usagers du port et aux salariés de cette entreprise, en améliorant la gestion de l'entreprise, les conditions de vie

## Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)

---

et leur qualité. Les avantages incluent aussi des économies d'énergie et une meilleure protection de l'environnement et de la santé publique. En précisant le détail des actions de la manière suivante :

**3.5.1 Passage fuel à l'électrification des quais par le branchement électrique des navires en quais :** il concerne la transition énergétique, qui consiste à remplacer l'utilisation du fuel<sup>100</sup> par une alimentation électrique fournie directement par le port, qui est la plus économique. Cela signifie que les navires se brancheront à une source d'électricité disponible sur le quai au lieu de faire tourner leurs moteurs au fuel.

**3.5.2 Branchement Électrique des Navires en Quais** <sup>101</sup>: ce projet cible deux avantages, l'un économique, qui porte sur la commercialisation de l'énergie électrique et l'autre environnemental, qui porte sur la réduction à la dépendance aux énergies fossiles dont le pétrole qui est très polluant, ce qui impliquera une réduction considérable des émissions des gaz polluants( tels que le dioxyde de carbone(CO2) et le dioxyde d'azote), ainsi réduction des particules fines dans l'atmosphère. Cette action a pour objet de réaliser les opérations suivantes :

- ✚ **Infrastructure de Branchement** : Les quais seront équipés de bornes électriques où les navires pourront se connecter. Ces bornes fourniront l'électricité nécessaire pour les opérations du navire pendant son séjour au port.
- ✚ **Réduction des Emissions de gaz à effet de serre et de pollution** : En se connectant à l'alimentation électrique du port, les navires n'auront plus besoin de faire fonctionner leurs moteurs auxiliaires au fuel, ce qui réduira considérablement les émissions de gaz à effet de serre et de la pollution. Fuel à l'électrification des quais par le branchement électrique des navires en quais décrit une initiative importante, visant à remplacer l'utilisation du fuel par une alimentation électrique fournie par le port, cela permet de réduire les émissions polluantes et les coûts énergétiques, améliorer la qualité de l'air, réduire les coûts d'exploitation et renforcer la compétitivité du port. Cette initiative représente un pas important vers des pratiques portuaires plus durables et respectueuses de l'environnement.

---

<sup>100</sup>Actuellement, les navires utilisent du fuel pour faire fonctionner leurs moteurs auxiliaires lorsqu'ils sont amarrés. Ces moteurs fournissent l'énergie importante pour les systèmes du navire, comme l'éclairage, le chauffage, et les équipements de communication.

<sup>101</sup>Avec le passage à l'électricité à quai « L'électricité à quai, souvent appelée "shore power" ou "cold ironing", est une méthode permettant aux navires amarrés dans un port de se connecter à une source d'électricité terrestre pour alimenter leurs systèmes et équipements internes » ça aboutit à zéro nuisance sonore.

## **Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB)**

---

### **Conclusion**

Lors de ce chapitre, nous avons constaté que l'entreprise EPB prend en compte des éléments clés pour la réussite de sa démarche RSE tel que l'aspect économique, les conditions de travail, santé et sécurité, l'action environnementale, développement local et développement durable.

Elle est considérée aussi comme l'une des premières entreprises au niveau de la wilaya de Bejaia à prendre en compte et utiliser la démarche RSE, nous avons constaté d'après les résultats obtenus, la réussite de l'entreprise dans ses initiative surtout dans l'aspect économique et environnemental (utilisation des énergies économiques, réduction du gaz à effet de serre, gestion des déchets), contribuant aussi à une meilleur qualité de l'air et à la diminution des nuisances sonore..

Des actions envisagées par l'entreprise EPB pour une meilleure pratique de la RSE, il y a le volet énergie qui préconise l'utilisation des énergies plus économique et durable, et le volet liée à l'élimination des nuisance sonore, ceci va engendrer un grand bienfait aux habitants de la ville de Bejaïa, aux usagers du port et aux salariés de cette entreprise, en améliorant la gestion de l'entreprise, les conditions de vie et leur qualité .Les avantages incluent aussi des économies d'énergie et une meilleure protection de l'environnement et de la santé publique.

## **Conclusion générale**

## Conclusion générale

---

### Conclusion générale

La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est devenue un élément central dans la stratégie des entreprises modernes, répondant à des attentes économiques, sociales et environnementales accrues. Elle est essentiellement devenue un cadre de réflexion et un cadre dans lequel la réussite d'une entreprise peut être catégorisée. La RSE est donc la contribution d'une organisation au développement durable, qui consiste à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité à répondre aux besoins des générations futures.

En effet, la politique algérienne, a adopté des nouvelles approches dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises en mettant en œuvre des lois et règlements spécifiques. Cette initiative est soutenue par la ratification des conventions internationales fondamentales concernant l'environnement, le développement durable et les droits de l'homme.

L'exemple de l'Entreprise Portuaire de Bejaia (EPB) offre une illustration concrète de l'intégration réussie des principes de RSE dans ses activités quotidiennes. Elle est considérée aussi comme l'une des premières entreprises au niveau de la wilaya de Bejaia en terme de la pratique RSE dans ses activités, nous avons constaté d'après les résultats obtenus, la réussite de l'entreprise EPB dans ses initiative surtout dans l'aspect économique, social et environnemental (le bien-être des salariés, utilisation des énergies économiques, réduction du gaz à effet de serre, gestion des déchets, ). Elle contribue aussi à une meilleure qualité de l'air et à la diminution des nuisances sonore.

La démarche suivie nous a permis de recueillir davantage d'information sur cette démarche au sein de l'entreprise étudiée, ce qui nous a permis de répondre à notre question principale. Les résultats de notre étude au sein de l'EPB nous ont permis de constater que l'analyse des pratiques de l'EPB révèle une approche importante de la RSE, couvrant divers aspects.

Lors de cette étude, nous sommes parvenus à la vérification des hypothèses suivantes :

- Sur le plan social et économique, les initiatives de l'EPB faites en faveur du soutien aux associations locales et du bien-être de ses employés. L'entreprise prouve aussi que la RSE peut renforcer les relations avec la communauté et améliore la qualité de vie locale, tout en favorisant un climat de travail positif et productif. D'un point de vue économique, l'adoption de la RSE par l'EPB illustre comment les entreprises peuvent créer de la valeur non seulement pour leurs actionnaires mais aussi pour l'ensemble de la société.

## Conclusion générale

---

En intégrant les principes de durabilité dans leur stratégie. Et ceci nous confirmons la première hypothèse.

- En matière environnementale, les efforts de l'EPB pour réduire son empreinte carbone et promouvoir la logistique verte démontrent que les pratiques durables sont compatibles avec les objectifs de rentabilité et d'efficacité opérationnelle, ce qui nous a conduits à confirmer la deuxième hypothèse.

Des actions envisagées par l'entreprise EPB pour une meilleure pratique de la RSE, il y a le volet énergie qui préconise l'utilisation des énergies plus économique et durable, et le volet lié à l'élimination des nuisances sonores, ceci va engendrer un grand intérêt au développement local de la ville de Bejaïa, aux usagers du port et aux salariés de cette entreprise, en améliorant la gestion de l'entreprise, les conditions de vie et leur qualité. Les avantages incluent aussi des économies d'énergie et une meilleure protection de l'environnement et de la santé publique.

L'expérience de l'EPB sert de modèle, montrant que les entreprises peuvent et doivent adopter des pratiques responsables pour assurer leur pérennité tout en contribuant positivement à la société et à l'environnement. Cette approche intégrée de la RSE offre une voie prometteuse pour l'avenir des entreprises dans tous les secteurs.

# **Bibliographie**

## Bibliographie

---

### LES OUVRAGES :

1. Acquier, A, Jean. P. Gond, Aux sources de la responsabilité sociale de l'entreprise : à la redécouverte d'un ouvrage fondateur social responsabilités of the businessman d'Howard Bowen, University of Nottingham, Université de toulouse.2007.
2. Archie B. Carroll. "A Three-dimensional conceptual model of corporate performance", university of Georgia. By the academy of management. 1979, p.497.
3. Aubrun et Bermond.F. « ISO 26000 responsabilité sociétale comprendre, déployer, évaluer. France. » Éd Afnor 2010 P.23
4. Benachenhou Abdellatif : « le prix de l'avenir : le développement durable en Algérie » éd thotm, paris, 2005.p.55
5. Bowen Howard, «social responsabilités of the businessman », édition Harper ET Brother, 1953, page 10.
6. Bowen. University of Nottingham, Université de Toulouse.2007. p.8-9.
7. BOYER ROBERT « théorie de la régulation », la Découverte .2004.p.26
8. Capron Michel, FrançoiseQuairel-Lanoizelee, « la responsabilité sociale d'entreprise », édition La Découverte, paris, 2007, p 36.
9. Chauveau. A et Rosé.J. « Entreprise responsable. Développement durable, responsabilité sociale, éthique. France ». Éd Organisation Eds. 2003, P.175-180.
10. Courrent. M et Capron. M. « RSE et développement durable en PME, comprendre pour agir, petite entreprise et entrepreneuriat ». Éd de BOECK. Belgium. 2012. P.20
11. CLAUDIAMAGALHAES, HUBERT DROUVOT, « La responsabilité sociale et environnementale dans la perspective des théories institutionnelles, » édition Facefpesquisa, 2010.P 414
12. C.VERMEULEN, F.VERMULEN, « comprendre et entreprendre une démarche RSE la responsabilité sociétale pour tous les entrepreneurs » Ed AFNOR ,2012 P.3 5.

## Bibliographie

---

13. DI Maggio, P.J.Powell W. « the iron cage revisited institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields.» USA: American sociological Review, p.147-160, 1983.

14. Freeman.E. “Strategic Management, a Stakeholder Approach”, Cambridge university press.2010, p. 38-39.

15. JEAN JACOUES ROSE, LEPINEAUX FRANCOIS, ET AUTRES, « la responsabilité sociale des entreprises : théories et pratiques », Edition Dunod, paris 2010.

16. Lecomte.S et Adary. A « l’ISO 26000 en pratique, faire de la responsabilité sociétale un levier de performance pour l’entreprise. France ». Éd Donud. 2012 P.36

. 17. Lecomte.S Op 26-Nicolas Postel, Richard Sobel avec la collaboration de Frédéric Chavy, « Dictionnaire Critique de la RSE » ; 2013 p.262

18. Magalie Garnier, Emmanuelle J, paris Dauphine, 2010 p 21

19. Pester Florent « la responsabilité sociale des entreprises multinationales : stratégies et mise en œuvre »édition l’Harmattan, paris, 2013, p, 27.

19.Pyka, A; Windrun, P.the self-organisation of strategic alliances. In: Economics of Innovation and New York Technology.12 (3).England: Taylor&Francis Group publisher Routledge, 2003.p245-268

### THESES ET MEMOIRES :

1. Djaouahdou Reda, Nabti Ahlem, « La responsabilité sociale de l’entreprise entre théorie et concrétisation pratique : cas de l’Algérie », Colloque international francophone, « le développement durable : débats et controverses », Université Blaise Pascal, Clermond-Ferrand, France, 2011, page 10.

2. Djemai Sabrina, « pratiques de la RSE en Algérie, cas du secteur agro-alimentaire », thèse de doctorat en science de gestion, université de Bejaia ,2019.

3. Freeman, Cité par Ait Hamou Salem, « l’apport de la responsabilité sociale d’entreprise dans le développement de la performance de l’entreprise » ; mémoire de science de gestion UMMTO, 2019, p10.

## Bibliographie

---

4. Rodié .I.Responsabilités sociale des entreprises -Le Développement d'un cadre européen, mémoire à l'université de Genève 2007 P .10
5. Saadi Saadia « Développement et validation d'une approche global, dynamique et participative d'évaluation environnementale stratégiques » thèse de Doctorat ès Sciences en Hygiène et sécurité Industrielle université EL Hadj Lakhdar – Batna ,2015.p.17
6. Serrir Nassima « la responsabilité sociale des entreprises », mémoire de magistère, université d'Oran 2012, p 68

### ARTICLES ET REVUES :

1. Boualam Fatima : « un état de la responsabilité sociale des Entreprises Mondialisées et Politiques Publiques en Algérie, » revue de l'économie et de management, université de Montpellier .2008.p.10
2. Howard Bowen, "Social responsabilités of the businessman," New York. Éd Harpers and brothers (1953)
3. Igalens .J et Tahri .N « perception de la RSE par les salariés : construction et validations d'une échelle de mesure », Revue de Gestion des ressources Humaines ,1 (83) ,3 -19
4. Lawrence. « Introduction au développement durable », Revue des sciences économiques, Genève, 2007. P.4
5. Philippe Robert-Demontrond, « L'entreprise socialement responsable : de l'idéal de citoyenneté a la question des incivilités ordinaires », Revue internationale de psychosociologie, vol : IX, 2003, page 27.

### LES SITES WEB :

[www.agence.declic.fr](http://www.agence.declic.fr)

<https://www.oze-energies.com/rse/quels-liens-entre-developpement-durable-et-rse-pour-les-entreprises/>

<https://www.orse.org/>

[www.eco.conception.fr](http://www.eco.conception.fr)

[www.novethic.fr](http://www.novethic.fr)

## Bibliographie

---

<https://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/lesprincipesdirecteursdelocdealintentiondesentreprisesmultinationalesdecisionduconseil.htm>

[https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed\\_emp/@emp\\_ent/documents/publication/wcms\\_124923.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_emp/@emp_ent/documents/publication/wcms_124923.pdf)

<https://www.un.org/fr/chronique/le-pacte-mondial-des-nations-unies-proposer-des-solutions-aux-d%C3%A9fis-mondiaux>

[https://equator-principles.com/app/uploads/EP4\\_French.pdc](https://equator-principles.com/app/uploads/EP4_French.pdc)

<https://www.iso.org/fr/home.html>

[https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/store/fr/PUB100258\\_fr.pdf](https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/store/fr/PUB100258_fr.pdf)

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/ALL/?uri=CELEX%3A32001R0761>

<https://www.enviroptim-rse.fr/documentation/AA1000.pdf>

<https://ohsas-18001.fr/>

<http://www.rsealgerie.org/fr/>

<http://www.iso.org>

<https://www.iso.org/fr/>

<https://www.onedd.org/>

<https://www.onedd.org/mission>

<https://www.onedd.org/savoir>

<https://cntppdz.com/>

<https://interieur.gov.dz/>

<https://www.ocrc.gov.dz/fr/presentation#missions-de-l-office>

<https://and.dz/presentation/apropos/>

<https://www.un.org/fr/>

<https://www.unicef.org/algeria/protection-de-lenfant>

<http://portail.cder.dz/spip.php?article2758>

## Bibliographie

---

<https://www.cder.dz/>

[www.joradp.dz](http://www.joradp.dz)

<https://premier-ministre.gov.dz/fr>

[www.joradp.dz](http://www.joradp.dz)

[https://archive.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/SROs/NA/AHEGM-  
ISDGE/egm\\_ev-algerie\\_fr.pdf](https://archive.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/SROs/NA/AHEGM-<br/>ISDGE/egm_ev-algerie_fr.pdf)

<https://www.undp.org/fr/algeria>

<https://www.theglobalfund.org/fr/>

<https://www.banquemondiale.org/fr/>

<https://www.rempec.org/fr>

<https://european-union.europa.eu/>

[https://www.un.org/fr/events/desertification\\_decade/convention.shtml](https://www.un.org/fr/events/desertification_decade/convention.shtml)

<https://www.orse.org/>

[http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation\\_du\\_site\\_rse\\_algerie/](http://archives.dimed.gouv.fr/sites/dimed.gouv.fr/files/presentation_du_site_rse_algerie/)

<http://www.mfdgi.gov.dz>

<http://www.ianor.dz/home>

### **DIVERS:**

M.Friedman.Journal the New YorkTimes, Etas –unis .13 September 1970, P 17

Journal officiel de la République algérienne

## **Table des matières**

<b>Remerciement</b>	
<b>Dédicace</b>	
<b>Liste des abréviations</b>	
<b>Liste des tableaux et figures</b>	
<b>Sommaire</b>	
<b>Introduction générale</b> .....	1
<b>Chapitre I : Aspects théoriques et conceptuels RSE</b> .....	6
<b>Introduction</b> .....	6
<b>1 : Aperçu historique de la RSE</b> .....	6
1-1 Naissance du concept (1950-1960).....	7
1-2 Evolution du concept (1970-1980).....	7
1-3 Extensions du concept (1980-2000).....	8
<b>2 : Les approches théoriques de la RSE</b> .....	9
2-1 l'approche néo-institutionnaliste .....	9
2-2 la théorie des parties prenantes .....	10
2-3 la théorie du contrat social .....	12
<b>3 -Analyse conceptuelle et principe de la RSE</b> .....	13
3-1 la conception actuelle de la RSE .....	13
3-2 les objectifs de la RSE .....	15
3-3 les principes de la responsabilité sociale .....	16
3-4 Le rôle de la RSE dans la stratégie de l'entreprise .....	21
3-4-1 La RSE pour les clients et usagers.....	22
3-4-2 la RSE vecteur de sens au travail .....	22
<b>4 : La relation entre la RSE et le développement durable</b> .....	22
<b>Conclusion</b> .....	23
<b>Chapitre II : les pratiques de la RSE et la norme ISO 26000</b> .....	24
<b>Introduction</b> .....	25

## Table des matières

---

<b>1 : Les outils de la RSE :</b> .....	<b>25</b>
1-1 Eco conception .....	25
1-2 Reporting RSE .....	26
1-3 Les codes de conduits .....	26
1-3-1 : les principes directeurs de L'OCDE .....	27
1-3-2 L'organisations internationales du Travail (OIT).....	27
1-3-3 Le pacte mondial de l'organisation des Nations Unies (ONU).....	27
1-3-4 les principes d'équateur .....	28
1-4 Les normes .....	28
1-4-1 l'organisation Internationale .....	29
1-4-2 la norme « EMAS ».....	30
1-4-3 La norme « AA 1000 » relatives aux missions d'assurances.....	30
1-4-4 La norme « SA 8000 ».....	31
1-4-5 La norme ISO 45001 :(Occupational Health and Safety Assesment series).....	31
1-5 L'audit social .....	31
1-6 L'investissement socialement responsable (ISR).....	31
1-7 Les labels .....	32
<b>2 : Les enjeux de la RSE</b> .....	<b>32</b>
2-1 Enjeux politiques de la RSE.....	32
2-2 Enjeux stratégique pour l'entreprise .....	33
2-3 Enjeux écologiques .....	34
2-4Enjeux sociaux et sociétaux .....	34
2-5 Enjeux économiques .....	34
<b>3 : La norme ISO 26000 dans le cadre de la RSE</b> .....	<b>35</b>
3-1 Présentation de la norme ISO 26000 .....	35
3-2 Normalisation des pratiques de la RSE .....	36
3-3 la structure de la norme ISO 26000.....	37
3-4 Aperçu globale de la norme .....	38
<b>Conclusion</b> .....	<b>38</b>

## Table des matières

---

<b>Chapitre III : La RSE en Algérie, état des lieux</b> .....	39
<b>Introduction</b> .....	<b>40</b>
<b>1 : LE cadre institutionnel, Juridique et réglementaire de la RSE en Algérie</b> .....	40
1-1 Le cadre institutionnel de la RSE en Algérie .....	40
1-1-1-Observation nationale de l'environnement et du développement durable (ONEDD).....	41
1-1-2. LE Centre National des Technologies de Production Plus Propre (CNTPP).....	42
1-1-3L'Office Central de la Répression de la Corruption (OCRC) .....	42
1-1-4 L'agence nationale des déchets (AND) .....	43
1.2 Les dispositifs législatifs et règlementaires.....	45
1.2.1 Le code du travail .....	45
1.2.2 Droit de l'environnement.....	45
1-2-3 Lois dites de 2ème génération pour le développement durable .....	46
1-3La plateforme RSE .....	49
<b>2- La dimension RSE dans les stratégies de politique algérienne.....</b>	<b>50</b>
<b>3-L'adoption de la norme ISO 26000 sur la RSE dans les entreprises algérienne.....</b>	<b>52</b>
3-1 : les premiers systèmes de certification.....	52
3-2 Présentation de l'institut algérien de normalisation(IANOR).....	53
3-3. La norme ISO 26000 sur la RSE : .....	54
<b>4 : Les limites et les implications de la démarche RSE en Algérie.....</b>	<b>56</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>57</b>
<b>Chapitre IV : La pratique de la RSE au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB).....</b>	<b>59</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>60</b>
<b>1 : Présentation de l'organisme d'accueil : l'Entreprise Portuaire de Bejaia (EPB).....</b>	<b>60</b>
<b>1-1Fiche signalétique de l'Entreprise Portuaire de Bejaia .....</b>	<b>61.</b>

## Table des matières

---

<b>1-2</b> : Historique de création de l'EPB .....	61
<b>1-3</b> -La situation géographique l'EPB .....	62
1-3 -L'Organisation de l'EPB .....	62
1-4-1 structure opérationnel.....	63
1-4-2 structure fonctionnel.....	64
<b>1-5</b> -Missions et activités de l'Entreprise Portuaire de Bejaia .....	<b>65</b>
<b>2</b> : Les préoccupations sociales et économiques de l'entreprise dans le cadre de la RSE .....	<b>65</b>
<b>3</b> : Les préoccupations environnementales de l'entreprise dans le cadre de la RSE .....	68.
<b>Conclusion</b> .....	<b>72</b>
<b>Conclusion générale</b> .....	<b>74</b>

### **Bibliographie**

### **Table des matières**

### **Annexes**

### **Résumé**

## **Les annexes**

## Annexes 01

# Questionnaire

**Dans le cadre de préparation d'un mémoire de master II en science sa gestion. Nous vous demandons de bien vouloir renseigner ce questionnaire avec clarté et transparence, nous vous prions de bien vouloir renseigner ce questionnaire, et nous vous assurons que toutes les informations seront utilisées uniquement pour les fins purement scientifiques. Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.**

### AXE1 : Identification de l'entreprise

1)-La raison sociale : .....

2)-La forme juridique : .....

3)- La taille actuelle (effectif) :.....

4) Le siège social .....

5)- L'année de création.....

6)- Le capital social actuel : .....

7)-L'actionnariat de l'entreprise :.....

8)- Le site internet de l'entreprise : .....

9)- Aperçu sur l'historique de votre entreprise : .....

.....

.....

.....

10)-Est-ce-que la position géographique de l'EPB contribue-t-elle à son importance stratégique dans le contexte des échanges internationaux en méditerranée ?

.....

.....

.....

.....

11)-Comment l'organisation interne de votre entreprise contribue-t-elle à assurer son efficacité opérationnelle et sa gestion des activités portuaire ?

.....  
.....  
.....  
12)-Quels sont les principaux domaines d'intervention de l'EPB dans ses missions portuaire et comment ses activités contribuent –elle au fonctionnement efficace du port de Bejaia ?

.....  
.....  
.....  
**AXE 02 : Identification de la RSE dans l'aspect socio-économique et environnemental de l'entreprise**

1) Que signifie la notion de responsabilité sociale pour votre entreprise(ou proposer une définition et connaitre l'avis du répondant) ?

.....  
.....  
.....  
2) Quelles sont les dimensions mises en avant par l'entreprise dans le cadre de la RSE

- Economique
- Sociale
- Environnementale

3)-L'entreprise possède-t-elle une charte ou un code éthique, une politique interne (ou autre) dédiées à la RSE ?

- Oui, précisez.....
- Non.

4)-Parmi ces attentes lesquelles sont celles mises en avant par l'entreprise en termes RSE

- Accroître ses profits ;
- Connaître les risques liés à l'activité (pour mieux anticiper et réagir) ;
- Améliorer ses pratiques internes (gouvernance, management, organisation du travail, etc.) ;
- Associer ses équipes autour d'une raison d'être et de valeurs ancrées (asseoir une culture d'entreprise) ;
- Encourager le dialogue avec ses parties prenantes ;
- Réaliser des impacts positifs sur l'environnement et le territoire ;
- Répondre aux attentes des parties prenantes (consommateurs, associations, syndicats ou actionnaires).
- Autres,précisé .....

5)-L'entreprise est-elle certifiée :

- ISO 26000(Responsabilité sociale des organisations).
- ISO9001 (Système de management qualité).
- ISO14001 (système de management de l'environnement)
- Autres.....

6)-Quelles sont les actions concrètes menées par l'entreprise en termes RSE

- Sur le plan économique :  
.....  
.....
- Sur le plan philanthropique (société)  
.....  
.....
- Sur le plan de l'environnement  
.....  
.....
- Sur le plan social (tout ce qui concerne les salariés)  
.....  
.....

7)-L'entreprise mène t'elle des actions concrètes envers l'environnement ?

Non

Si oui, citez des exemples.....  
.....

8)-L'entreprise mène t'elle des actions concrètes envers la collectivité (action citoyenne) ?

Non

Si oui, citez des exemples.....  
.....

9)-Comment votre entreprise intégré-t-elle ses initiatives de la RSE dans sa stratégie globale de développement socio-économique ?

.....  
.....  
.....

10)-Quels sont les objectifs stratégiques de la mise en place de la RSE au sein del'entreprise ?

.....  
.....  
.....  
.....

11)-Quelle est la politique de partenariat de l'entreprise avec les acteurs de la communauté portuaire dans le cadre de la RSE?

.....  
.....  
.....

.....  
.....  
12)- Quelle est la politique environnementale adoptée par l'entreprise en partenariat avec les acteurs de la communauté portuaire ?

.....  
.....  
.....  
.....

13)- Quelles sont les différentes techniques utilisées par l'entreprise pour réduire l'effet de la pollution sur l'environnement ?

.....  
.....  
.....  
.....

14)- Quelles sont les techniques utilisées par l'entreprise pour économiser la consommation de l'énergie ?

.....  
.....  
.....

15)- Quelles sont les autres mesures adoptées par l'entreprise dans l'action environnementale ?

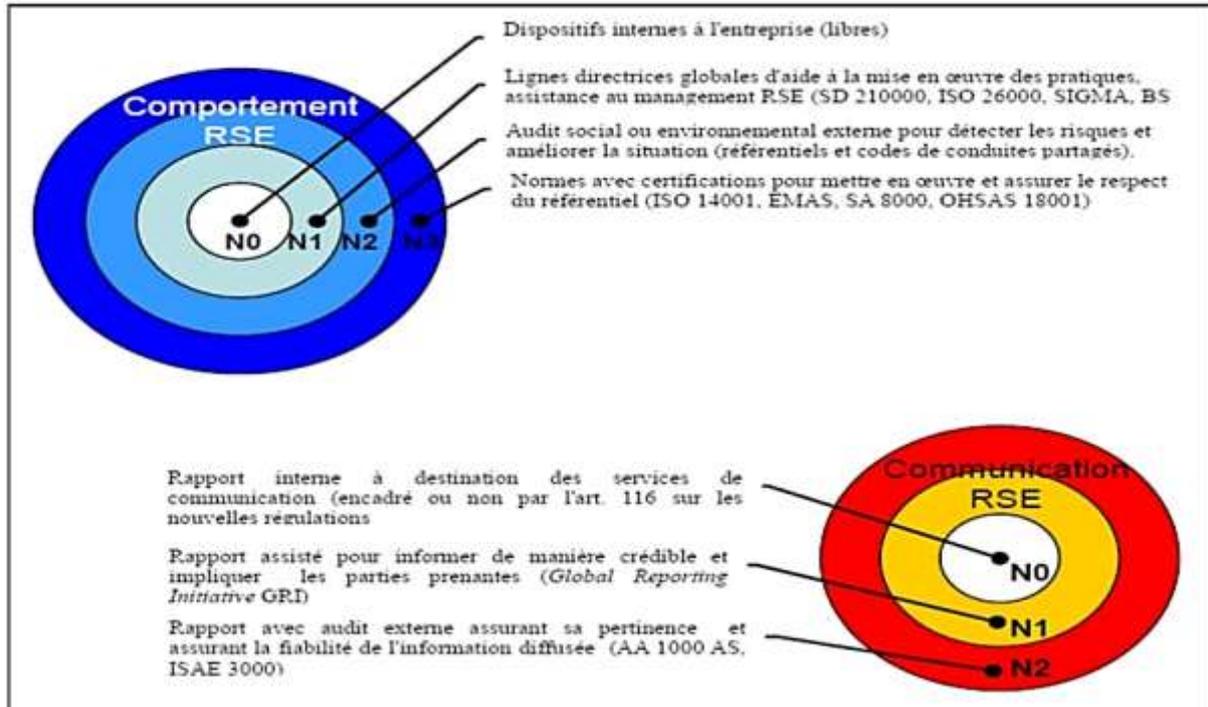
.....  
.....  
.....  
.....

16)- Quelles sont les autres actions envisagées par votre entreprise pour une meilleure pratique de la RSE ?

.....  
.....  
.....

## Annexe 02

### La normalisation des pratiques de la RSE



**Source :** Helfrich Vincent : « la régulation des pratiques de la RSE par les normes : le cas de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociale » 2008.p.2

## Annexe 03

### Structure de la norme ISO 26000 :

Titre de l'article	N° de l'article	Description du contenu de l'article
Domaine d'application	Article 1	Il définit le domaine d'application d'ISO 26000 et identifié certaines limites et exclusion
Termes et définitions	Article 2	Il identifie et fournit la définition des termes clés qui ont une importance fondamentale pour permettre de comprendre la responsabilité sociétale et d'utiliser ISO 26000
Appréhende la responsabilité sociétale	Article 3	Il décrit les facteurs et conditions importants ont eu une incidence sur le développement de la responsabilité sociétale et qui continuent à affecter son évolution et sa pratique. Il décrit également le concept de responsabilité sociétale en soi – ce qu'il signifie et comment il s'applique aux organisations. Cet article contient des lignes directrices sur l'application de la présente Norme internationale, destinées aux petites/moyennes organisations.
Principes de la responsabilité sociétale	Article 4	Il introduit et explique les principes de la responsabilité sociétale.
Identifier sa responsabilité sociétale et dialoguer avec les parties prenantes	Article 5	Il traite de deux pratiques de la responsabilité sociétale : l'identification, par une organisation, de sa responsabilité sociétale et l'identification de ses parties

		<p>prenantes et le dialogue avec celles-ci. Il donne des lignes directrices sur la relation existant entre l'organisation, ses parties prenantes et la société, sur l'identification des questions centrales et des domaines d'action de responsabilité sociétale ainsi que sur la sphère d'influence de l'organisation</p>
<p>Lignes directrices relatives aux questions centrales de responsabilité sociétale</p>	<p>Article 6</p>	<p>Il explique les questions centrales et les domaines d'action associés en matière de responsabilité sociétale. Des informations sont fournies sur le périmètre de chaque question centrale, sur son rapport avec la responsabilité sociétale, les considérations et principes connexes ainsi que les Actions et attentes associées</p>
<p>Lignes directrices relatives à l'intégration de la responsabilité sociétale dans l'ensemble de l'organisation</p>	<p>Article 7</p>	<p>Il fournit des lignes directrices concernant la mise en œuvre de la responsabilité sociétale au sein d'une organisation. Cela inclut des lignes directrices concernant la compréhension de la responsabilité sociétale d'une organisation, l'intégration de la responsabilité sociétale dans l'ensemble de l'organisation, la communication en rapport avec la responsabilité sociétale, l'amélioration de la crédibilité d'une organisation eu égard à la responsabilité sociétale, la revue des progrès, l'amélioration des performances et l'évaluation de l'intérêt des initiatives</p>

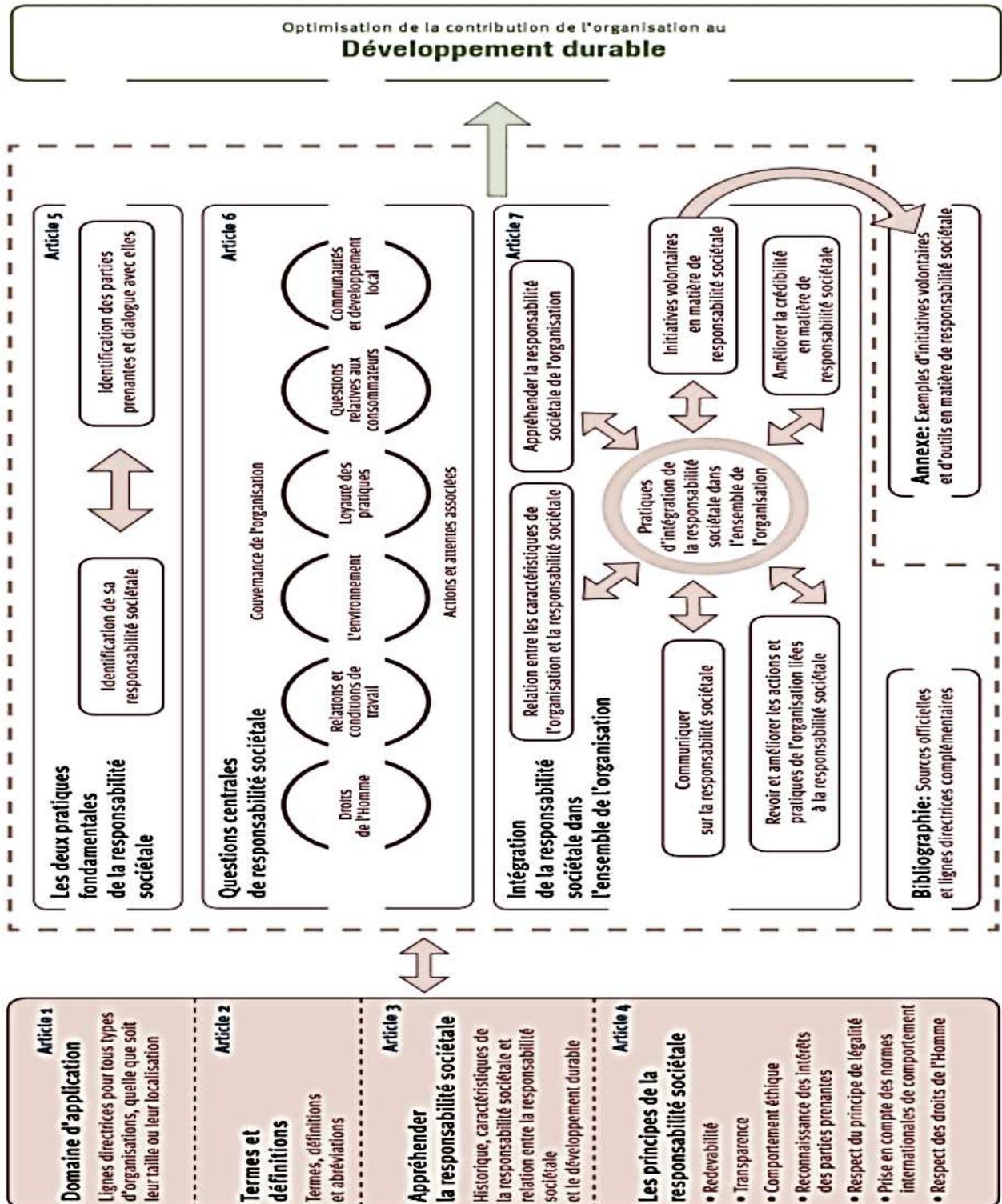
		volontaires pour la responsabilité sociétale
Exemples d'initiatives volontaires et d'outils en matière de responsabilité sociétale	Annexe A	Elle présente une liste non-exhaustive des initiatives volontaires et des outils en rapport avec la responsabilité sociétale, qui traitent des aspects d'une ou de plusieurs questions centrales, ou de l'intégration de la responsabilité sociétale dans l'ensemble de l'organisation.

**Source :** ISO 26000, « Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale », 1ère, édition Afnor, 2010

## Annexe 04

### Vue d'ensemble d'ISO 26000

La figure ci-après représente une vue d'ensemble d'ISO 26000 afin de préciser les rapports existant entre les divers articles de la norme.



## **Résumé**

L'objet de ce travail sert à étudier l'effet de l'intégration d'une démarche de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) au cas d'une entreprise publique algérienne qui est pionnière dans ce domaine. Pour cela, nous avons choisi de présenter dans un premier temps un cadre théorique mobilisant la conception et les différentes approches théoriques de la RSE, par la suite viendrait une présentation du contexte de la responsabilité sociale en Algérie, ceci est conforté par une illustration pratique en prenant comme cas l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB). Les résultats obtenus confirment la réussite de la démarche RSE par cette entreprise du point de vue économique, sociale et environnementale.

**Mots clés :** Responsabilité Sociale des Entreprises, gouvernance, développement durable, EPB, Algérie.

## **Abstract**

The purpose of this work is to study the effect of integrating a Corporate Social Responsibility (CSR) approach in the case of an Algerian public company which is a pioneer in this field. For this, we have chosen to present initially a theoretical framework mobilizing the conception and the different theoretical approaches of CSR, followed by a presentation of the context of social responsibility in Algeria, this is reinforced by a practical illustration in taking the Bejaia port company (EPB) as a case. The results obtained confirm the success of the CSR approach by this company from an economic, social and environmental point of view.

**Keywords:** Corporate Social Responsibility, governance, sustainable development, EPB, Algeria.